

M 1659 - 1257 - 5,00F

du 23 juillet au 16 septembre 1981

l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

Temps

de travail

P2

**Une semaine en plus,
des acquis en moins**

Gouvernement

P3,4ET5

**Ce qui a été fait
Ce qui est prévu**

Entreprises

P9ET10

**Après le 10 mai, ce qui
a changé
et ce qui n'a pas changé**

Information

P6ET7

**Ça bouge
dans la radio-télé**

Liban

P11

Israël, l'Etat terroriste

TEMPS DE TRAVAIL

UN ACCORD DE REGRESSION SOCIALE

Est-ce véritablement un progrès social, comme l'ont affirmé les médias, que nous a préparé le CNPF, en cette fin de juillet 1981?

Grand bruit a été fait sur cet accord qui donne une cinquième semaine de congés payés à tous les salariés, et ramène la durée légale du travail à 39 heures par semaine. Après trois ans de discussion, il semblerait donc que les patrons auraient fini par céder — partiellement, bien sûr — aux revendications des travailleurs?

Seule ombre à l'unanimité de satisfaction syndicale, la CGT parle d'«insuffisances», dans le protocole d'accord, et de «dispositions exorbitantes portant préjudice aux conditions de travail et d'existence dans diverses professions et entreprises».

Qu'en est-il en réalité?

L'HORAIRE ANNUEL

Les objectifs du patronat sont restés les mêmes depuis 1978. Par rapport au texte du médiateur Giraudet qui devait relancer la discussion en avril 80, et que les syndicats avaient rejeté, l'esprit est resté le même. Le but est de modifier la loi sur le temps de travail en remplaçant la notion d'horaire hebdomadaire fixe et régulier, par celle d'horaire souple calculé à l'année. Sur cet objectif, les patrons ont marqué des points décisifs, plus même qu'en 80. Il faut bien se souvenir que le CNPF a toujours préféré parler d'aménagement du temps travail, car pour lui, l'essentiel est d'obtenir une «meilleure utilisation des équipements». Par là, il entend modifier complètement l'organisation du temps de travail pour faire tourner les machines plus longtemps. Là dessus que dit le protocole d'accord de juillet 81?

Le CNPF a fait inscrire dans l'accord le recours sans accord préalable de l'Inspection du travail à 130 heures annuelles supplémentaires, (le rapport Giraudet en comportait 116!). Avec, en plus, le recours possible à un contingent d'heures supplémentaires non précisé en quantité, soumis, lui, à autorisation de l'Inspection du tra-

vail (dans le rapport Giraudet, il était fixé à 43 heures).

Pour certains travailleurs, il n'y aura donc pas diminution mais possibilité d'augmentation du temps de travail!

Même si les mots «horaire annuel» ne figurent pas dans le texte, les patrons, par ce biais des heures supplémentaires, vont le faire passer dans les faits. Car, en revanche, le texte précise bien clairement que pourra être négociée «la possibilité en cas d'horaire flexible, du report d'heures d'une semaine sur une autre sans effet sur le nombre et le taux des heures majorées». Exemple: si on travaille une semaine 32 heures et la semaine d'après 46 heures, possibilité de ne pas compter ni payer d'heures supplémentaires, puisque 32 plus 46 égalent 39 multiplié par 2!

MESURES D'ASSOULISSEMENT

En outre, le CNPF veut revenir sur un certain nombre d'acquis. Et il a obtenu des organisations signataires, l'introduction du travail légalisé le dimanche, de la séparation des deux jours de repos hebdomadaires consécutif, le développement du travail en équipe, la possibilité de faire travailler les femmes la nuit, jusqu'à minuit...

Tout ceci étant négocié par branche, non pas en fonction des souhaits des travailleurs, mais des besoins de la production.

MOINS DE GARANTIES

Il y a plus grave encore. La base de l'accord, c'est d'être un cadre très souple qui doit être discuté dans les branches d'industrie dans les semaines qui viennent.

La CFDT justifie la négociation par branche sans accord national préalable, en disant: «Il n'y a qu'au niveau des branches qu'on peut obtenir que la réduction du temps de travail crée des emplois (...) Qu'est-ce qui prouve qu'on obtiendra plus dans les branches? Notre capacité à mobiliser les travailleurs, à faire pression sur les chambres patronales...». En fait, la pratique nous

prouve le contraire. C'est que le rapport de force y est plus aléatoire, les manipulations patronales plus faciles. Comment les travailleurs des secteurs déjà les plus défavorisés (par rapport à la loi nationale, et il y a une loi!), vont-ils rattraper le retard? Bâtiment, transport par exemple? Quel sera leur point d'appui pour imposer leurs revendications? Tous les secteurs où il y a une majorité de PME, où la syndicalisation est faible et l'éparpillement la règle, vont être livrés pieds et poings liés au patronat. Et n'en doutons pas, ils serviront de banc d'essai au CNPF pour affiner sa pratique et trouver les moyens de l'imposer ensuite dans les autres professions.

Le danger est d'autant plus grand que le patronat demande officiellement et dans l'accord lui-même, par la modification du Code du travail, que lui soit reconnue la possibilité «de conclure des accords dérogeant au droit commun», c'est-à-dire le droit de ne pas appliquer la loi! Autrement dit: toute loi sur le temps de travail deviendrait caduque au profit de la négociation, et plus aucune garantie légale ne protégerait les salariés sur cette question.

Enfin, si le texte parle, — peu — de réduction du temps de travail, il n'y a plus aucune référence à l'objectif des 35 heures, qui ainsi, peut bientôt disparaître dans un brouillard très lointain... d'autant plus lointain que le contingent d'heures supplémentaires va amener certains travailleurs à travailler plus longtemps!

La réduction à 39H ne va-t-elle pas se résumer dans les meilleurs des cas, à un déplacement de la première heure supplémentaire, qui démarrera à la quarantième heure au lieu de la quarante et unième? Ceci d'autant plus qu'en ce qui concerne la compensation de cette «réduction» d'une heure, le plus grand flou entoure le sujet dans le texte. «Les compensations pécuniaires» seront discutées dans les branches. Et déjà, Yvon Chotard, vice-président du CNPF, et dirigeant de la délégation patronale

lors des discussions, a bien fait savoir que si la quarantième heure devait être payée à 225% (100% de compensation et 125% d'heure supplémentaire), ce serait un poids intolérable pour certaines entreprises... (!!!)

COLLABORATION DE CLASSE

Nous avons fait rapidement le tour de cet accord qui mériterait encore bien des commentaires. Ces quelques points prouvent déjà que d'importants acquis pour lesquels les travailleurs ont lutté des dizaines d'années, vont être balayés, du moins à terme par les orientations fondamentales de cet accord. (La loi sur le travail du dimanche par exemple, date du 1904!)

Alors on peut se demander quelles sont ces organisations syndicales qui prétendent défendre les intérêts des travailleurs et qui acceptent de discuter et de signer une telle attaque antisociale. Car les organisations signataires vont bien se situer comme totalement partie prenante du processus de régression sociale mis en place. «Les parties signataires manifestent leur volonté commune de développer une politique de réduction et d'aménagement de l'organisation du temps de travail (...) tendant à permettre le progrès de l'économie française...» dit le préambule.

D'autres réunions sont prévues, en octobre et en décembre pour faire conjointement le bilan... Patrons et syndicats se situent donc côte à côte sur le même terrain, dans cette mise en place. Comment appelle-t-on cette attitude, chez les travailleurs? Collaboration. Oui.

Enfin, quel avis ont pu donner aujourd'hui, les principaux concernés, ceux qui auront à subir dans les entreprises les modifications profondes de l'accord?

Aucun. La semaine de réflexion que se sont données les organisations syndicales ne permet pas de consultation réelle, dans une période, en plus, où beaucoup de salariés et de militants sont partis en congés.

Claire MASSON

Une certaine idée du syndicalisme

Des organisations syndicales peuvent-elles contresigner un accord qui contient en contrepartie de quelques avantages, des mesures contraires aux conditions de vie et de travail des travailleurs? Ceci est évidemment tout à fait inacceptable. C'est pourtant ce que contient le protocole d'accord issu des négociations entre le CNPF et les organisations syndicales. Les organisations syndicales qui signeront ce texte remettront en cause la raison d'être du syndicalisme: la défense des intérêts des travailleurs.

Les organisations syndicales signataires s'engageront, en effet, à négocier par branches professionnelles des «mesures d'assouplissement adaptées à leur branche que les parties apprécieront, discuteront et retiendront telles que: recours à des horaires spéciaux réduits de fin de semaine; possibilité de donner par roulement le deuxième jour de repos hebdomadaire; possibilité, en cas d'horaires flexibles, de reports d'heures d'une semaine sur une autre, sans effet sur le nombre et le taux des heures majorées; possibilité, dans les branches industrielles soumises à la concurrence internationale, de déplacer, dans la limite de deux heures, le point de départ de la période de sept heures pendant laquelle le travail des femmes est interdit; assouplissement permettant le fonctionnement continu de certains équipements...». Ces mesures signifient: extension du travail du dimanche, du travail de nuit des femmes, du travail en équipe, suppression de la durée hebdomadaire fixe de travail; ce sont autant de régressions sociales. Il s'agit d'une remise en cause d'acquis souvent anciens et qui ont fait l'objet de luttes quand le patronat a voulu les balayer. On voit tout ce qu'elles impliquent comme détérioration des conditions de vie. On nous dira peut-être que les organisations syndicales ne sont pas favorables à ces mesures (bien que rien dans le texte du protocole ne l'indique), qu'elles ne font que s'engager à les négocier dans les branches. Que le patronat veuille faire passer des mesures de régression sociale, c'est son rôle; que des organisations syndicales reconnaissent le bien fondé de ces exigences patronales en acceptant qu'elles figurent dans un texte qu'elles contresignent et s'engagent à les discuter, elles trahissent leur rôle. Elles remettent en cause le but du syndicalisme.

Les négociations par branches vont inévitablement défavoriser les travailleurs là où le taux de syndicalisation est peu élevé, là où existent de nombreuses PME. Au lieu de rassembler les forces des travailleurs, on les disperse. Ajoutons que ce protocole contient également l'engagement à «effectuer des démarches communes auprès des pouvoirs publics». Syndicats et patronat seraient ainsi les «partenaires sociaux» s'adressant d'un même cœur à l'Assemblée nationale.

Que reste-t-il dans tout cela de ce qui fait la raison d'être du syndicalisme? Il se trouve transformé en instrument de collaboration avec les capitalistes sur le dos des intérêts des travailleurs. Que «Force ouvrière» ait immédiatement signé ce protocole, cela est dans sa tradition et sa nature. Ce texte ne doit pas être signé par des syndicalistes dignes de ce nom et dignes de l'histoire du mouvement ouvrier français.

Pierre BURNAND

L'humanité rouge

Fondateur: Jacques JURQUET. Directeur politique: Pierre BURNAND.
Rédaction: Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.
Secrétaire de rédaction: Pierre Marceau — Administration: Max Durand.
Imprimé et édité par Presse d'Aujourd'hui — Directeur de publication: Jean-Luc Einaudi.
L'HUMANITÉ ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19
Commission paritaire: N° 57952 — dépôt légal: 3^{ème} trimestre 1981.

PROGRAMME GOUVERNEMENTAL



Le mauvais sens

Le 8 juillet dernier, Pierre Mauroy a présenté le programme du gouvernement devant l'Assemblée nationale, défini les grands axes de l'action gouvernementale pour les années à venir. Par-delà quelques mesures positives annoncées, les options fondamentales du gouvernement s'inscrivent dans une logique qui tourne le dos à la remise en cause du capitalisme et qui est lourde de mesures qui iront à l'encontre des intérêts des travailleurs.

Pierre BURNAND

tre de l'Economie, a très clairement exprimé cette conception dans une interview à *L'Usine nouvelle*, en mai dernier : « Je suis pour que la France ait des sociétés multinationales. La mondialisation de l'économie est un fait. Nous devons être présents. Si la France retrouve une croissance dynamique et créatrice d'emplois, la contradiction entre créer des emplois en France ou à l'étranger deviendra moins pressante. Mais, en tout cas, nous ne pouvons pas nous permettre d'être absents sur les marchés et les centres de production d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Au contraire, nous devons nous battre partout où la guerre économique fait rage. Et dans les meilleures conditions possibles. »

Quelles sont les conséquences de telles orientations, quelles sont les implications inévitables d'une telle logique? D'une part, elle signifie la poursuite de l'exploitation des travailleurs en France; d'autre part, elle signifie la poursuite de l'exploitation et de la domination des peuples dans le Tiers Monde.

Dans son discours-programme, Pierre Mauroy affirme que l'emploi sera la préoccupation majeure du gouvernement et qu'un plan intérimaire de deux ans va être mis sur pied, afin de retourner la tendance à partir de 1984. Que le gouvernement soit désireux de réduire la montée du chômage, de retourner la tendance, on n'en doute pas. Jacques Delors indiquait dernièrement à la télévision que sa grande préoccupation était d'éviter à la France des événements tels que ceux que connaît la Grande-Bretagne actuellement. Mais on peut être tout à fait sceptique sur la capacité de la politique gou-

vernementale à surmonter le chômage, à assurer le droit au travail. La logique de la politique gouvernementale, fondée sur la concurrence et la course aux profits, conduit à augmenter à tout prix la productivité pour abaisser les coûts de production et donc à supprimer des postes de travail. Le problème sera particulièrement aigu dans la période à venir où les nouvelles technologies fondées sur la miniaturisation de l'informatique vont être massivement introduites dans les différents secteurs d'activité économique, y supprimant des emplois de façon massive. C'est ce que Pierre Mauroy, dans son discours-programme, appelle « la troisième révolution industrielle ». Rien n'assure que les emplois créés dans les nouveaux secteurs d'activités liés à l'informatique permettront de compenser les suppressions d'emplois. Et en tout cas on ne voit pas comment cette politique pourrait à la fois résorber les deux millions de chômeurs actuels et fournir un emploi aux jeunes qui arriveront chaque année sur le marché du travail. La logique de l'action gouvernementale, décisive, entrera en contradiction avec la volonté proclamée de lutter contre le chômage. La course à l'augmentation de la productivité, les suppressions d'emplois destinées à réduire les coûts de production, sont les conséquences qui s'imposent à une action fondée sur la concurrence et la course au profit.

Par ailleurs, une autre conséquence est de chercher à limiter autant que possible les coûts salariaux pour augmenter la compétitivité. Vis-à-vis du Tiers Monde, la

logique de l'action gouvernementale conduit à maintenir la domination française là où elle existe, à chercher à maintenir au plus bas le coût des matières premières, à exploiter la main-d'œuvre des pays du Tiers Monde. Plus fondamentalement, cela conduit à maintenir les pays du Tiers Monde dans leur rôle de marché pour les monopoles français, à chercher à maintenir la dépendance structurelle de leurs économies. L'aide, telle que la conçoit le gouvernement français a pour but de permettre aux pays du Tiers Monde de continuer à jouer le rôle de marché que leur appauvrissement remet de plus en plus en cause. Il ne s'agit pas du tout de contribuer à ce que ces pays se dotent d'une économie indépendante centrée sur la satisfaction des besoins de leurs peuples, il s'agit de les maintenir dans leur situation de marché pour « nos » monopoles, « nos » multinationales comme dit Delors. Or, c'est justement cette situation de dépendance, ce rôle de marché, qui est une des causes fondamentales de l'appauvrissement de ces pays, de la faim qui y sévit. On leur a imposé la destitution de leur économie, de leur agriculture, pour les rendre dépendants. Voilà pourquoi la politique gouvernementale est incapable de surmonter cette contradiction : l'impérialisme a besoin du marché du Tiers Monde mais sa domination appauvrit ce marché.

C'est au service de cette logique économique que sont faites les nationalisations annoncées par Pierre Mauroy. Il s'agit d'en faire un instrument au service du renforcement des positions françaises dans la concurrence mondiale. Il s'agira de monopoles impérialistes nationalisés. Paribas, nationalisée, continuera à réaliser des profits en exploitant les ressources du Maroc et ses travailleurs.

On est loin d'une orientation économique qui remette en cause la logique impérialiste et on est loin aussi d'une orientation qui avancerait vers le pouvoir des travailleurs. Pour juger une telle orientation, les droits qu'elle donne aux travailleurs sur le lieu de travail sont un critère important. Or, en tout et pour tout, voici ce qu'indique Pierre Mauroy : « Le ministre du Travail a engagé, à ma demande, une étude et des consultations approfondies sur les droits syndicaux ». En particulier, on ne trouve pas trace de la reconnaissance du droit de veto du comité d'entreprise face aux licenciements. Mauroy s'engage simplement à ce que les droits du comité d'entreprise, tels qu'ils sont définis actuellement dans le code du travail soient respectés. Soyons clairs, le pouvoir de décision sur l'avenir des travailleurs va demeurer du domaine patronal.

L'orientation gouvernementale vise à mettre en œuvre la politique contractuelle, c'est-à-dire à remplacer les conceptions du mouvement ouvrier fondées sur la lutte des classes par des conceptions fondées sur la négociation et la collaboration de classes. Les droits des travailleurs, tels que les conçoit le gouvernement, n'ont pas pour fonction de permettre aux travailleurs de mieux combattre l'exploitation et de renforcer leurs positions dans le combat pour l'instauration de leur pouvoir; il s'agit des droits du « partenaire social ». Mais, au bout du compte, ce

partenaire est une dupe car le pouvoir de décision reviendra toujours au patronat et, comme on l'a vu, les fondements de l'orientation économique ne vont pas dans le sens d'une remise en cause de l'exploitation. Les conceptions que Pierre Mauroy et le gouvernement développent si elles s'étendaient dans le mouvement ouvrier, auraient pour effet de désarmer les travailleurs. Cela fait bien des raisons pour lesquelles nous ne saurions nous reconnaître dans le programme gouvernemental. Les divergences qui nous séparent ne sont pas de détail, elles sont de fond.

Cela ne nous empêche pas de noter et prendre en considération certaines mesures et orientations positives du nouveau gouvernement. La claire conscience de la distance qui nous sépare de la politique gouvernementale ne nous interdira pas d'approuver et soutenir ce qui dans son action ira, selon nous, dans le sens des intérêts des travailleurs. La suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, l'abrogation de la loi « Sécurité et liberté », la suppression des tribunaux permanents des forces armées sont parmi les plus significatives de ces mesures. L'orientation définie envers les travailleurs immigrés indiquant que « le gouvernement s'assurera que tous les travailleurs étrangers résidant en France voient leur place et leurs droits pleinement reconnus » est positive par rapport à l'orientation raciste du pouvoir giscardien mais elle reste bien floue. L'orientation qui est la nôtre est claire : la réalisation de l'égalité des droits entre Français et immigrés. Apparemment, ce n'est pas celle du gouvernement; autrement, il suffirait de le dire.

Pour ce qui concerne la grande question de la défense de la paix, certaines options définies par Pierre Mauroy convergent avec ce que nous pensons. C'est le cas lorsqu'il déclare : « Tous les motifs d'inquiétude ne sont malheureusement pas écartés. Ils tiennent notamment à l'accroissement ininterrompu du potentiel militaire de l'Union soviétique, qui se manifeste aujourd'hui dans le domaine des armes à moyenne portée menaçant directement l'Europe occidentale ». Les positions définies sur le Cambodge, l'Afghanistan, la Pologne, l'Amérique latine, conformes au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vont également dans un sens positif. Mais nous pensons quant à nous qu'il ne suffit pas de condamner les agressions, il faut soutenir concrètement les peuples qui les combattent.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, la position gouvernementale n'est pas conforme aux réalités. Elle met sur le même plan les droits d'Israël et ceux des Palestiniens. Or, pour agir au Moyen-Orient, conformément aux droits des peuples, il convient de définir qui y est agresseur et qui y est agressé. C'est le peuple palestinien qui, depuis plus de trente ans, y est l'objet d'une agression, qui a été chassé de sa patrie. Le respect du droit exige de se ranger du côté des agressés et non de prétendre tenir balance égale entre agresseurs et agressés. Ce qui imposerait comme condition minimum la reconnaissance de l'OLP comme seul représentant du peuple palestinien. Ce que le gouvernement Mauroy se refuse à faire.

A y regarder de près, quel est le fil conducteur, le leit-motiv qui, de bout en bout, parcourt le programme gouvernemental? C'est la recherche du renforcement des positions françaises dans le cadre de la concurrence économique internationale. On aurait pu penser qu'un gouvernement prétendant avancer vers le socialisme aurait mis au cœur de la nouvelle logique guidant son action, la recherche de la satisfaction des besoins du peuple français et la contribution à la satisfaction des besoins vitaux du Tiers Monde. Et bien non!

Mais parcourons plutôt le discours de Pierre Mauroy : « Notre pays est aujourd'hui engagé dans une nouvelle phase de mutations industrielles et technologiques. Les dures lois de la concurrence et de la productivité s'imposent à une économie ouverte qui s'insère dans la mondialisation des échanges... Le gouvernement réaffirme qu'il souhaite que l'activité internationale des entreprises nationales puisse s'exercer sans entraves et que ces entreprises s'insèrent au mieux de leurs stratégies dans la compétition mondiale... Les récentes initiatives prises, avec l'accord des pouvoirs publics, par Elf-Aquitaine et par Rhône-Poulenc, montrent que cette orientation s'applique effectivement aussi bien aux groupes publics qu'au secteur privé... Rien ne sera fait qui puisse perturber l'action internationale des groupes bancaires nationalisables, action qui dans la mesure où elle est utile à nos exportations et à nos investisseurs doit être préservée... Les grands groupes industriels doivent être compétitifs et préserver par leurs efforts conjoints, la place de la France dans des secteurs où la concurrence mondiale est intense... nous savons bien que ces entreprises sont aujourd'hui plongées dans un environnement international : elles doivent pouvoir investir au-delà des frontières... Face à la compétition internationale, il est du devoir du gouvernement, en concertation avec nos partenaires, de restaurer les marges d'action et la compétitivité de notre économie. »

Une telle conception fondamentale, une telle logique n'a rien de nouveau. Elle est en continuité avec la politique giscardienne. Seuls, certains moyens mis en œuvre, dans le cadre de cette logique, diffèrent.

Deux données caractérisent une telle orientation fondamentale de l'économie. 1) La concurrence est au cœur de l'activité économique; la concurrence, c'est-à-dire la course aux profits. Dans une telle logique économique, la recherche du profit maximum s'impose comme une nécessité absolue afin de disposer des moyens permettant de vaincre les concurrents. Confirmant cette place centrale de la concurrence, Pierre Mauroy définissait le système économique où le gouvernement déploie son action comme étant « le régime de liberté des prix et de concurrence » et il ajoutait : « La concurrence sera stimulée ».

2) Il s'agit d'une orientation impérialiste. L'action gouvernementale s'inscrit dans le cadre de la rivalité acharnée que se livrent les grands monopoles capitalistes afin de dominer les marchés mondiaux et de s'assurer les sources d'approvisionnement en matières premières. Jacques Delors, ministre



Premier bilan économique et social après deux mois de gouvernement Mauroy

Voici maintenant deux mois que François Mitterrand est entré à l'Élysée, et que Pierre Mauroy est Premier ministre. De nombreuses décisions économiques et sociales ont déjà été prises. Le moment est venu d'en dresser un premier bilan.

DES MESURES POSITIVES...

Dès l'entrée en fonction du gouvernement Mauroy, des mesures économiques et sociales positives ont intervenues. Les relèvements de 10% du SMIC, de 25% des allocations familiales et de l'allocation logement, de 20% du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés, la suppression du ticket modérateur imposé par Giscard-Barre sur les remboursements des mutuelles et des assurances concernant bon nombre de travailleurs et de familles qui avaient été victimes des attaques menées par la droite ces dernières années.

La création de plus de 50 000 emplois dans l'administration et les collectivités locales correspond, également, à une première compensation par rapport au blocage de l'embauche qui sévissait jusqu'ici. Il en est de même de l'engagement de la construction de 50 000 logements sociaux supplémentaires.

...À RELATIVISER

Mais il faut y regarder de plus près et ne pas s'en tenir aux chiffres bruts.

Prenons l'exemple de l'augmentation de 10% du SMIC. Elle ne correspond qu'à une augmentation de 6,7% du pouvoir d'achat par rapport à l'augmentation des prix survenue depuis sa précédente revalorisation. Cette augmentation du pouvoir d'achat est d'ailleurs surestimée puisque l'indice des prix utilisé est le même indice tréqué mis au point par Barre! Par ailleurs, les règles d'évolution du SMIC auraient imposé, en tout état de cause, une majoration de 1,5% pour tenir compte des effets de la croissance. Le coup de pouce est donc, réellement inférieur à 5%, ce qui est bien peu au regard de la baisse du pouvoir d'achat imposée ces dernières années par Giscard-Barre.

De plus, les entreprises n'ont pas un centime de plus à déboursier: les cotisations sociales appliquées jusqu'à un montant de 1,2 fois le SMIC sont réduites de façon à compenser la moitié de la hausse de 10%.

Enfin, le gouvernement a recommandé aux employeurs de limiter la répercussion de la hausse du SMIC sur la hiérarchie des rémunérations. Dans de nombreuses entreprises, la hausse du SMIC de 10% n'a eu

aucune conséquence! Dans la fonction publique, comme dans les entreprises nationalisées, les hausses de salaires intervenues depuis fin mai sont à peu près identiques à celles qui étaient prévues par le précédent gouvernement. Elles compensent à peine la hausse récente des prix.

L'augmentation des allocations familiales de 25% n'est en fait, que d'environ 11% du fait de la hausse des prix intervenue depuis un an.

Une autre mesure du nouveau gouvernement qu'il est nécessaire de relativiser est la reconduction, avec quelques améliorations, des fameux stages Barre pour les 700 000 jeunes qui arrivent maintenant sur le «marché du travail». Comme dans le précédent pacte national pour l'emploi, les employeurs seront exonérés de 50% des charges sociales pendant un an. Leur contrat passe de 6 mois à un an, de même que pour l'embauche de tout premier salarié des artisans. Mais il n'y a toujours aucune garantie d'embauche: la précarité d'emploi reste la règle. 100 000 personnes pourront être concernées par les contrats emploi-formation, mais les seules certitudes sont dans le camp des patrons: ils sont assurés de l'exo-

nération des charges sociales et n'auront pas à payer les heures de formation.

Les autres types de stages, sur l'apprentissage, sur les stages d'expérience professionnelle (anciennement stages pratiques), sur les stages de préparation à la vie professionnelle (anciennement stages de formation professionnelle) sont reconduits sans modifications plus avantageuses pour les stagiaires. Les apprentis continuent ainsi à se faire exploiter pour 15% à 45% du SMIC s'ils ont moins de 18 ans et 25% à 55% s'ils ont plus de 18 ans!

DES MESURES NEGATIVES

Le nouveau gouvernement n'a pas seulement augmenté SMIC et prestations sociales. Il a aussi laissé faire ou entériné des hausses des prix de nombreux produits ou services qui touchent en particulier les travailleurs et les familles populaires.

Citons par exemple les loyers, y compris ceux des HLM, dont le ministre Quilliot, recommande d'«éviter si possible toute hausse lorsqu'ils ont déjà procédé à une augmentation de 10% en janvier». Les tarifs de gaz et d'électricité augmentent

plus que la hausse des prix, dans le but de financer... le programme tout nucléaire officiellement condamné par le gouvernement.

Plus généralement, Delors, ministre de l'Economie, refuse tout contrôle des prix. Il déclarait à l'Usine nouvelle du 14 mai: «Les conséquences du blocage étaient triplement néfastes: il ne permettait pas aux entreprises de moduler leurs prix en fonction du marché et des perspectives de cash-flow; il les conduisait à faire fabriquer certains produits à l'étranger plutôt qu'en France; enfin, il a provoqué un transfert indu de productivité du secteur exposé à la concurrence internationale vers le secteur protégé. Je demeure donc favorable à la libération des prix industriels».

Dans le domaine des prix et de leur augmentation, les travailleurs ne peuvent que constater qu'il n'y a pas de changement...! Et le risque est grand de voir l'augmentation des prix compenser rapidement les mesures sociales décidées début juin.

L'AIDE AUX ENTREPRISES

L'ensemble des mesures prises par le nouveau gouvernement s'est accompa-

Le collectif budgétaire

Le «Collectif budgétaire» soumis, dès cette session, à la nouvelle Assemblée nationale, vise à rectifier le budget 81 de l'Etat.

Sa partie essentielle consiste à enregistrer les dépenses supplémentaires effectuées par Giscard-Barre par rapport au budget voté en décembre 1980. Cela représente 51,6 milliards de francs.

Le collectif dresse également la liste des nouvelles dépenses et recettes de l'Etat, suite aux décisions prises par le nouveau gouvernement :

DEPENSES (en milliards de francs) :

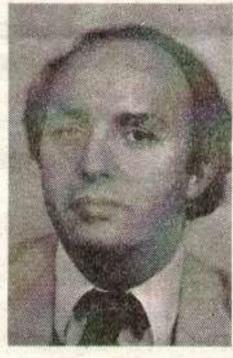
-augmentation du minimum vieillesse :	2
-allocation logement, handicapés :	0,1
-aide au logement social :	0,2
-mesures sociales diverses :	1,5
Total des dépenses sociales :	3,8

-compensation des charges sociales aux entreprises :	2,6
-aides aux entreprises pour l'emploi des jeunes :	2,3
-aides à l'industrie :	2,7
Total des aides aux entreprises :	7,6

RECETTES (en milliards de francs) :

-surtaxation des hauts revenus :	3,4
-TVA sur les hôtels de luxe :	0,16
-taxation de certains frais généraux de sociétés :	1,2
-taxation des bénéfices exceptionnels des banques :	1
-taxation des sociétés pétrolières :	1
Total :	6,76

Laurent Fabius, ministre du Budget.



gné de toute une série d'aides aux entreprises. On a rappelé ci-dessus, comment la totalité de l'augmentation réelle du pouvoir d'achat du SMIC était en fait, prise en charge par la Sécurité sociale et par le budget de l'Etat, et le financement par l'impôt de l'ensemble des contribuables, et avant tout par la TVA sur les produits achetés par les masses, du renouvellement du «pacte national pour l'emploi des jeunes».

D'autres mesures importantes ont été prises, en particulier des crédits bancaires à des taux intéressants et des crédits du Fonds de développement économique et social.

Quand on compare les dépenses de nature sociale figurant dans le Collectif budgétaire soumis au Parlement, et les aides aux entreprises, on constate un rapport de 1 à 2 au profit de ces dernières. Qui plus est, en regardant de plus près les impôts supplémentaires décidés, qui touchent les banques, les compagnies pétrolières, les «frais généraux» ainsi que les 100 000 contribuables déclarant le plus de revenus, on constate qu'ils ne couvrent pas la totalité des nouvelles aides aux entreprises.

Ce sont les travailleurs, par les impôts qu'ils payent, qui doivent, comme avant, financer les aides aux entreprises qui les exploitent quotidiennement! Là non plus, on ne peut parler réellement de changement.

DES PROJETS INQUIETANTS

Le ministre de l'Economie, Jacques Delors, a eu l'occasion le 7 juillet, de présenter ses grandes orientations devant le Conseil économique et social: «Face aux défis internes et externes que connaît et va connaître la société française dans les années 80, le temps de l'effort n'est pas terminé, y compris pour les générations qui ont déjà beaucoup travaillé».

Les défis intérieurs sont, selon Jacques Delors, l'inflation dont le taux «malgré les efforts faits ces dernières années (sic) n'a pu être descendu en dessous de 10%», «la vulnérabilité de l'économie française dont il faut améliorer la compétitivité», «l'évolution des coûts de production». Quant aux défis extérieurs, il a cité notamment «les nouvelles données de l'économie mondiale avec l'apparition de nouveaux compétiteurs». Un langage sur la compétitivité, les coûts, les concurrents étrangers, les efforts nécessaires que nous avons l'habitue-

de d'entendre d'autres bouches, celles de Barre ou de Ceyrac.

A propos des premières mesures prises par le gouvernement, et que nous venons d'analyser, Jacques Delors a précisé qu'il «a voulu faire ni trop ni trop peu (...), notre ambition est d'assurer un soutien plutôt orienté à la hausse de l'activité en attendant la relance internationale». Dans le «ni trop ni trop peu», tout dépend à qui s'adressait Jacques Delors, puisque siégeant au Conseil économique et social, des représentants aussi bien des syndicats ouvriers que du CNPF, des PME ou de l'appareil d'Etat!

Envisageant le moyen terme, Jacques Delors a précisé que le premier objectif était de rechercher «un consensus social élargi et dynamique». Consensus, c'est ce que voulait réaliser Giscard avec la classe ouvrière. Mais celle-ci le connaissait et il n'a pas eu beaucoup de succès. Si l'objectif est le même, est-ce pour faire une politique également contraire, même si différente, aux intérêts de la classe ouvrière? C'est la question qu'on peut légitimement se poser à entendre Jacques Delors.

En second lieu, il faut, a-t-il ajouté, se doter d'une politique énergétique «diversifiée». Mais il a rajouté que «contrairement à ce que certaines gaffes ont pu faire croire, il n'est pas question d'abandonner l'effort sur l'industrie nucléaire». L'augmentation de 15% des tarifs d'EDF ne dément effectivement pas cet objectif.

La troisième orientation est de «renforcer le tissu» PME, ce qui est tout à fait cohérent avec les différentes aides déjà décidées en leur faveur, en particulier en ce qui concerne le financement de l'augmentation du SMIC.

Voilà des projets pour le moins inquiétants, certes nullement contradictoires aux décisions déjà prises, mais qui ne s'orientent nullement dans le sens de la satisfaction des principales revendications ouvrières et populaires.

Décidemment, comme cela a été réaffirmé par François Mitterrand et par les principaux responsables du Parti socialiste, tout au long des campagnes présidentielle et législative, le système capitaliste reste en place. Décidemment, l'organisation, la mobilisation, l'action des travailleurs sont décisives pour imposer la satisfaction de leurs revendications et obtenir des changements en leur faveur.

Pierre BAUBY

CONGRES DES HLM

PAS DE CHANGEMENT NOTABLE

Selon des études récentes de l'INSEE, la baisse de la construction neuve touche particulièrement le secteur du logement social, 14 millions de personnes vivent en surpeuplement; par ailleurs, le logement est bien évidemment soumis, comme tous les autres produits de consommation, aux règles du marché, à la spéculation foncière, aux profits, c'est ainsi que les loyers des HLM augmentent régulièrement, que le patronat du bâtiment et des travaux publics, des banques, des sociétés immobilières, des promoteurs, des entreprises de matériaux et des groupes cimentiers font des profits sur la construction.

Lors du 42ème congrès du mouvement des HLM, tenu fin juin et début juillet, Quilliot, ministre du logement est intervenu et a précisé la politique du gouvernement en matière d'habitat. Ici et là nous retenons des points positifs, mais la trame de fond demeure néanmoins semblable à ce que nous avons connu jusqu'alors.

Nathalie VILLOTIERS

Quilliot critiqua la réforme du financement du logement, dite réforme Barre: «la loi du 3 janvier 77 n'a pas tenu ce que les auteurs en escomptaient, parce que les fondations n'étaient pas solides. L'abandon progressif des aides à la pierre et le retour accéléré aux mécanismes du marché débouchent sur une impasse (...), conçue dans une économie en expansion, cette réforme fut appliquée dans un contexte de crise, de chômage, d'inflation et de déclin de la démographie». En effet, comme le souligne la CGT dans un mémorandum sur le logement, «cette réforme fut un nouveau pas dans la politique gouvernementale de démantèlement du mouvement HLM et de la liquidation du logement social, dans l'extension progressive de l'aide personnalisée au détriment de l'aide accordée aux organismes sociaux que l'on appelle l'aide à la pierre».

En effet, cette réforme ne justifiait pas un effort supplémentaire. Tandis qu'avec la construction de maisons individuelles, les efforts de l'Etat pour aider les PME du bâtiment et des travaux publics peuvent dans l'immédiat avoir un maximum d'efficacité». En effet, l'objectif prioritaire du gouvernement est de relancer l'économie du bâtiment. Certes, cette branche de l'industrie connaît un taux de chômage particulièrement fort, sa relance permettrait d'embaucher, mais le problème de l'embauche n'est pas lié à la construction de bâtiments ou de maisons en accession à la propriété. En revanche, les profits de l'industrie du bâtiment semblent eux, y être très liés.

Ainsi donc, Quilliot semble vouloir corriger la politique du gouvernement Giscard-Barre «du tout propriétaire», en mettant sur pied une tranche de logements sociaux, mais premièrement celle-ci ne parviendra pas à satisfaire les besoins, deuxièmement, la clé de voûte de la nouvelle politique de logement n'est pas la construction de logements sociaux, mais la relance de l'industrie du bâtiment.

Périphérieusement, Quilliot a rappelé que le comportement des organismes d'HLM aura une valeur d'exemple par rapport au marché du logement. Mais qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire, lorsqu'on même temps, il laisse certains offices procéder à des augmentations de 7 à 10%? Selon la CNL, plus de 600 000 logements sur les 2 millions 700 000 locatifs en HLM ont à supporter ainsi une hausse de 7 à 10% après celle de 10% en janvier; il en est ainsi à Brest, à Ivry, à Montrouge, à Saumur, dans les logements du foyer du fonctionnaire et de la famille, de ceux d'habitat et résidence.

Il a insisté volontiers sur la participation des locataires aux offices d'HLM, on ne peut être que sceptiques sur leur influence et leur audience, si par ailleurs le gouvernement autorise les offices à augmenter; et quand bien même tous les locataires des offices privés d'HLM qui n'ont pas le droit d'y être représentés obtiendraient ce droit.

Enfin, Quilliot a énuméré un certain nombre de promesses, sans avancer une date pour leur réalisation, promesses relatives aux hausses normales, aux congés abusifs, à la solidarité nationale, au logement qui ne serait plus soumis aux règles du marché...

gouvernement Giscard-Barre «du tout propriétaire», en mettant sur pied une tranche de logements sociaux, mais premièrement celle-ci ne parviendra pas à satisfaire les besoins, deuxièmement, la clé de voûte de la nouvelle politique de logement n'est pas la construction de logements sociaux, mais la relance de l'industrie du bâtiment.

Périphérieusement, Quilliot a rappelé que le comportement des organismes d'HLM aura une valeur d'exemple par rapport au marché du logement. Mais qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire, lorsqu'on même temps, il laisse certains offices procéder à des augmentations de 7 à 10%? Selon la CNL, plus de 600 000 logements sur les 2 millions 700 000 locatifs en HLM ont à supporter ainsi une hausse de 7 à 10% après celle de 10% en janvier; il en est ainsi à Brest, à Ivry, à Montrouge, à Saumur, dans les logements du foyer du fonctionnaire et de la famille, de ceux d'habitat et résidence.

Il a insisté volontiers sur la participation des locataires aux offices d'HLM, on ne peut être que sceptiques sur leur influence et leur audience, si par ailleurs le gouvernement autorise les offices à augmenter; et quand bien même tous les locataires des offices privés d'HLM qui n'ont pas le droit d'y être représentés obtiendraient ce droit.

Enfin, Quilliot a énuméré un certain nombre de promesses, sans avancer une date pour leur réalisation, promesses relatives aux hausses normales, aux congés abusifs, à la solidarité nationale, au logement qui ne serait plus soumis aux règles du marché...

Le poids des organisations syndicales est déterminant dans l'infléchissement de la politique gouvernementale, parmi les nombreuses revendications qu'elles avancent, nous en retenons quelques unes par rapport aux propos de Quilliot.

Si à terme, la revendication (datant du mémorandum sur le logement de mars 1981 de la CGT) sur le blocage des charges et des loyers ne peut être satisfaite, retenons la revendication commune de la Confédération nationale du logement, CNL, de la Confédération générale du logement, CGL, de la Confédération syndicale des familles, CSF, de la Confédération syndicale du cadre de vie, CSCV, de l'Union féminine civique et sociale, UFCV, pour la limitation de hausses par des textes législatifs et réglementaires.

ABONNEMENT

1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F

3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F

6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis

S'abonner un moyen pratique

pour avoir le journal

Tout a commencé le 10 mai sur un air de carnagione : « Ah, ça ira, ça ira !... Les Elkabbach à la lanterne... », mitonnés de « Duhamel à la poubelle » et autres « Mougeotte aux chiottes ». Pour parachèver la chute du monarque, il fallait raser la Bastille de l'information.

Comme si le départ de Giscard pour être effectif devait s'accompagner de celui de ses frères valoir directs et patentés sur les écrans et dans les transistors. Indice de la suprématie écrasante de l'audiovisuel : personne ce soir-là pour conspuer Hersant, d'Ormesson ou Brigneau, directeurs et rédacteurs en chef de *L'Aurore*, du *Figaro* et de *Minute* ! Il fallait voir ce 10 mai au soir, dès 20 heures, au fur et à mesure que l'ordinateur composait sur l'écran, point après point, le portrait de Mitterrand, se décomposer la face et se tirer les traits d'un Elkabbach qu'on avait connu beaucoup plus dominateur en d'autres époques, il est vrai plus glorieuses pour Giscard !

Une fois parti celui qui voulait une information aux ordres, les journalistes se sont dressés pour arracher les baillons qui les étouffaient. A tous les étages de Cognac-Jay, de la Maison de la Radio, les assemblées générales succèdent aux intersyndicales. On élabore des motions. On impose le retour des exclus et le départ de ceux qui hier encore régnaient en maîtres. Le drapeau noir flotte sur la marmite de l'information qui bout à gros bouillons.

Déniant toute autorité aux hiérarchies actuelles, les journalistes ont mis en place leurs propres structures, comités de liaison, de concertation, comité de rédaction, commissions, etc... de véritables contre-pouvoirs.

Dès le surlendemain de l'élection présidentielle se structurait une intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel regroupant dès la première assemblée générale, 300 personnes de la radio et de la télévision. Dans une motion en sept points adoptée à l'unanimité, ils soulignaient : « Les journalistes entendent ne plus dépendre d'aucune tutelle politique ». Il n'en fallait pas plus pour ceux qui, à la veille de l'échéance fatale, avaient prêté le chaos, n'y voyant les signes avant-coureurs de l'apocalypse. Les mêmes qui avaient applaudi aux purges de 68, 72, 74, 77 à l'ORTF puis dans l'audiovisuel, se mettent à crier à l'épuration », à la « chasse aux sorcières », aux « soviets ». Collant l'oreille sur le pavé de la Bastille, certains entendaient déjà le roulement sinistre des charrettes. *Le Quotidien de Paris* ne titra-t-il pas : « La tête d'Elkabbach sur un plateau ! ».

Dès le 23 juin, comme les esclaves de l'antiquité qui ne survivaient pas à leur pharaon, Condamine, Pdg de FR3, puis Ulrich, Pdg de A2, démissionnaient. Côté second couteaux, Roland Faure démissionnait de son poste de directeur de l'information de Radio-France. Un peu plus tard, dûment remercié et indemnisé dans l'honneur par son Pdg, Elkabbach quittait lui aussi sa fonction. Bassi en faisait autant à Radio-Monte-Carlo, où il occupait le siège de Pdg. Dans le même temps, Georges Fillioud, dans l'attente de la charte de l'audiovisuel encourageant de la voix les révoltés de Cognac-Jay et de la Maison de la Radio : « Les journalistes ont le droit de revendiquer leur responsabilité dans le traitement de l'information. ».

JE SUIS TOMBE PAR TERRE C'EST LA FAUTE A DEFERRER ON M'A TORDU LE COU C'EST LA FAUTE A FILLILOUD

A plusieurs reprises, Deferre, Mauroy, mais surtout Fillioud, ont appelé au respect du « pluralisme ». Fillioud a évoqué ceux qui ont été « conspués spontanément par le peuple de Paris, à la Bastille le soir du 10 mai » pour dire : « Leur conscience aurait pu les appeler à abandonner volontairement leurs fonctions ». Même si Baudrier, Pdg de Radio-France et Guillaud, Pdg de TF1, se barricadent dans leurs bureaux directoriaux, d'autres sont partis, par la petite porte. Pourquoi ne pas le dire : des têtes sont tombées, et comme l'exigent les journalistes, tous les dirigeants qui ont fait preuve de servilité envers Giscard doivent se démettre. Non seulement ils ont été désavoués, mais encore ils ne peuvent plus prétendre réaliser une information digne de ce nom. « Montre ma tête au peuple, elle en vaut la peine ! » avait dit Danton au bourreau avant d'expérimenter la délicate machine du docteur Guillotin. Sans pousser la comparaison jusqu'au bout, force est de constater que certaines têtes de certains personnages qui ont depuis ces temps derniers déserté moquettes et fauteuils directoriaux, ou bien d'autres qui s'accrochent, en disent long sur les rouages de la machine à informer et les systèmes de verrouillage mis en place par les gouvernements successifs de la Ve République : Maurice Ulrich, dit « Le Colon », maintenu Pdg d'Antenne 2 par intérim, est un des premiers démissionnaires. Son palmarès est évocateur. Dès 1948, il emploie son énergie au service de l'administration coloniale dans le cadre du haut commissariat de France au Cameroun, puis au Togo. On le retrouvera au cabinet de Debré, puis directeur de cabinet de Sauvagnargues et de Guiringaud. En 1977, il « fera » les municipales, en concentrant les votes des Français à l'étranger sur des villes où les giscardiens se trouvaient en position difficile. Merci Ulrich... Pour le récompenser on le mit à la tête d'Antenne 2 en décembre 77. Sa station, il la dirigera à la coloniale. Le 2 avril 78, il déprogramma l'émission « *Chili impression* » de Berzosa, sur l'intervention de l'ambassadeur de Pinochet. La justice débouta les représentants du dictateur, désavouant le Pdg d'A2 et l'émission sera finalement diffusée.

Toujours en 78, sous la pression du CNPF et en particulier de François Dalle, Pdg de l'Oréal, il interdit la série « *Patrons-télévision* ». Poursuivant avec le même zèle sa politique audacieuse d'ouverture et d'indépendance vis-à-vis des patrons, il passe à la trappe en 1979, deux numéros de l'émission « *D'accord-Pas d'accord* », puis déprogramme cette émission de défense des consommateurs de 20h30 à 19h10, heure de moins grande audience.

Enfin, le 16 février 81, il censure la CGT à l'occasion du fameux débat sur la jeunesse patronné par Europe 1 et Antenne 2, Mougeotte et Elkabbach les deux larrons.

Quant à Condamine, ex-Pdg de FR3, il ne le cède en rien à son compère susmentionné. Ses armes, il les a faites comme directeur du cabinet de Peyrefitte alors ministre de l'Information (de 1962 à 1964). C'est en 74 qu'il sera nommé président de FR3. On ne compte plus les conflits régionaux, pour « mise au placard » de journalistes considérés comme galeux du fait de leurs responsabilités syndicales. C'est le cas de Pascale Hennibont à qui le patron de FR3 Lorraine-Champagne-Ardenne a demandé de choisir entre « le journalisme et le syndicalisme ». En Alsace, trois journalistes de FR3 se sont vu rayés des listes d'avancement pour avoir, lors de la campagne présidentielle, donné leur



Ulrich, Condamine, Guillaud...
Elkabbach, Mougeotte, les deux larrons...

Ça bouge dans la radio-télé

Révolte dans l'empire audio-visuel ! Des journalistes demandent les têtes de leurs P-DG, entendent bien choisir eux-mêmes leurs chefs. Ils refusent d'être les otages d'un pouvoir quel qu'il soit.

Poursuivons la liste des victimes des « soviets » et « comités d'épuration », pour parler comme certains journaux. Roland Faure : cet ancien directeur de l'information de Radio-France avait auparavant été directeur du grand quotidien progressiste *L'Aurore*. Elkabbach, « véritable bouc émissaire victime de la vindicte populaire », n'avait-il pas fêté, en son temps, son intronisation de directeur de l'information à Antenne 2, en s'offrant 12 têtes, décapitant ainsi une rédaction trop turbulente à ses yeux. Sous son règne, Claude Serillon, puis Christina Guy se verra « mis au placard » (écartés de la rédaction) du jour au lendemain.

Impossible de clore cette litane des martyrs sans évoquer une autre victime du devoir, Michel Bassi, tombé au champ d'honneur de l'information. Ce Pdg de Radio-Monte-Carlo, après un passage au grand nettoyage et de la mise au pas des journalistes après 68, 40% du personnel mis à pied, 55 licenciements, 28 mutations d'office, avait animé « l'Association pour la démocratie française » afin de préparer les législatives de 78. Créateurs de l'Elysée, les grands prêtres de l'information, doivent tout au président et ne sont responsables que devant lui. Mille liens unissent ceux qui président aux destinées de l'Etat impérialiste par la suite à former FR3 et à dicter la « bon choix » dans la France profonde.

le prince Poniatowski sera d'accord sur ce point, n'écrivait-il pas dans « *Conduire le changement* », publié en collaboration avec Alain Duhamel : « Mieux vaut acquiescer des sympathies parmi les journalistes et les journaux que de disposer d'organes de presse avec les frais et les inconvénients que cela comporte ».

De tout temps, les journalistes et particulièrement ceux de l'audiovisuel ont dû se battre pour ne pas devenir les propagandistes zélés du pouvoir en place. Dès son arrivée à la présidence, Pompidou qui gardait au frais, dans sa mémoire, le souvenir de mai 68, a supprimé le ministère de l'Information pour rattacher directement l'ORTF aux services du premier ministre. De même, la loi de 1974, dont les journalistes demandent l'abrogation, stipule dans l'article 1 de l'additif aux cahiers de charge de l'Office national de radiodiffusion et de télévision que « l'Etat détient le monopole de la diffusion et de l'élaboration des programmes de la radiodiffusion et de la télévision française ».

Vers la fin des années 60, date à laquelle la télévision sortait d'une période d'expérimentation et d'implantation, les gaullistes puis les giscardiens ont par le biais de réformes toujours assorties de purges, renforcé le contrôle de l'Etat sur l'audiovisuel. Dans le même temps, on assistait à une précipitation du déclin de la presse écrite et une concentration des titres en-

tre les mains d'Amaury et d'Hersant. Il semble difficile dès lors, de parler de service public lorsque l'on considère les liens et les imbrications entre l'audiovisuel et les grands monopoles (particulièrement ceux implantés dans les industries de pointe).

ET ALORS... FILLILOUD EST ARRIVÉ

Paradoxalement, c'est sur un ex-journaliste d'Europe 1 « mis au placard » en 66 pour délit de signature d'appel public en faveur de la gauche, que se braquent les projecteurs, que se tendent les micros. Georges Fillioud, nouveau ministre de l'Information doit en effet préparer la charte de l'audiovisuel qui doit être discutée en novembre au Parlement. Premier acte : la mise en place d'une commission de l'audiovisuel qui doit mettre au point, durant l'été, un projet de charte. Cette commission doit s'inspirer des trois principes :

« Garantie d'une pleine autonomie du service public de la radio et de la télévision à l'égard du pouvoir et des puissances financières », « Décentralisation de l'audiovisuel et développement des missions de culture, d'éducation et d'information ». Autre préoccupation de Fillioud la « diffusion de la culture et de la langue française à l'étranger ». Une commission divisée en 5 groupes de travail aux titres évocateurs : « Techniques nouvelles et diversifications des services », « Décentralisation du service public et aménagement du monopole », « Situation sociale des personnels », « Productions et créations audiovisuelles », « Relations internationales ».

Sans préjuger du contenu, on retrouve dans l'énoncé des thèmes privilégiés par la commission, tels qu'ils ont été définis par Fillioud, une certaine continuité avec le pouvoir antérieur. Celui des « techniques nouvelles », télévision par satellites, vidéo. Ces techniques de pointe qui pour Matra et Thomson constituent une mine de profits. De même le souci de la « diffusion de la langue et de la culture française » entraine dans les préoccupations de Giscard pour le plus grand bénéfice des monopoles impérialistes. L'influence culturelle imposée bien souvent au détriment des cultures locales, notamment dans le Tiers Monde et en Afrique prépare le terrain aux exportations et au pillage. Un puissant émetteur radio français est en construction au Maroc. Il était question lors de la visite de Claude Cheysson en Tunisie que les monopoles français installent dans ce pays une deuxième chaîne de télévision dont les programmes seraient ceux de la télévision française diffusés au moyen d'un satellite. Rien n'arrête le progrès ni la pénétration française en Afrique.

DES RADIOS ET DES FAFIOTS

L'aménagement du monopole de radio diffusion proposé par le PS, tranche heureusement avec la politique giscardienne dont les deux mamelles en la matière s'appelaient brouillage et matriage. La liberté d'expression sortira renforcée d'un aménagement du monopole. Radio Alsthom, Radio Lorraine Cœur d'Acier ont joué un rôle de tout premier plan dans la popularisation des luttes des travailleurs de l'Alsthom et des sidérurgistes lorrains. On sait de quelle manière le pouvoir avait alors réprimé cette volonté d'expression des travailleurs en lutte. Mais les émetteurs de radio, comme les rotatives de la presse écrite ne doivent pas être bloqués, réduits au silence par le baillon de l'argent. Fillioud précise que cet

aménagement du monopole devra se faire « sans mise en coupe réglée d'un nouveau marché publicitaire ». Il faut que des garanties plus précises soient accordées afin de permettre l'expression de tous les courants politiques. Déjà des radios, bénéficiant des puissants moyens financiers patronaux, émettent ou sont sur le point de le faire : Griotteray, directeur de *Minute*, député UDF de Charente, vient de lancer *Radio Alpha 103*, qui grâce à son puissant émetteur échappe au brouillage, diffusant ainsi de 7 heures à 19 heures des éloges de Céline, de Pauwels, ainsi que des slogans de l'ancienne majorité giscardienne. Les syndicats de journalistes exigent que la loi de 1944, qui interdit les cumuls de direction de journaux soit élargie aux radios, interdisant la concentration sur une même personne de la direction d'un journal et d'une radio.

ATTENTION PETITS JOURNAUX

La loi sur l'audiovisuel sera assortie d'une loi qui, selon Fillioud, donnera « un véritable statut à l'entreprise de presse » qui « ne peut être assimilée à n'importe quelle activité industrielle ». Comme il l'affirme très justement : « La liberté de la presse n'est rien sans les moyens (économiques) de l'exercer ». Ce n'est pas nous qui dirons le contraire et nous ajouterons même que des moyens doivent être accordés et garantis aux petits journaux afin d'assurer la liberté d'expression à tous les courants du mouvement ouvrier.

PAS DE RÉVOLUTION DE PALAIS MAIS DES GARANTIES

Chat échaudé craint l'eau froide. Sans attendre la mise en place

de la loi sur l'audiovisuel, les journalistes se sont mobilisés pour obtenir des garanties afin que l'avenir ne soit pas la répétition d'un passé marqué par la mairmise du pouvoir sur l'information. « Un changement d'homme ne peut constituer par lui-même un facteur de renouveau pour l'information ». « En 68, on a démissionné tout le monde à grands coups de votes unanimes. Un mois plus tard, on s'est nous-mêmes retrouvés démissionnés » confiait Edouard Guibert journaliste de la 2, considéré comme un des meneurs de 68 à l'ORTF.

Le 23 juin s'est tenue à la Maison de la Radio, une assemblée générale de l'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel regroupant 300 journalistes de toutes les chaînes de télévision et de radio : TF1, A2, FR3, IDF, INA, Radio-France, RTL, Somera, RMC, Europe 1. Les journalistes demandent « l'unité la plus large de l'ensemble des journalistes » de l'audiovisuel afin que la profession « soit associée le plus largement possible à l'élaboration du projet de réforme de l'audiovisuel (...) l'assemblée générale estime que doit être imposé dans l'immédiat le fait rédactionnel et qu'entre autres, les rédactions doivent avoir les possibilités de s'exprimer sur le choix d'un responsable ».

Trop longtemps soumis à la censure inflexible de dirigeants nommés par le gouvernement, les journalistes entendent exiger des Pdg qu'ils ne soient plus les otages ni du gouvernement ni des patrons. Les journalistes de l'audiovisuel gardent gravés dans leur mémoire les précédentes luttes et leur dévouement, toujours le même, les têtes qui tombent, les charrettes, celles de 68, celles

de 74. Aussi exigent-ils des garanties qui leur permettent d'accomplir réellement leur tâche. Le statut et la garantie d'emploi en sont deux des plus importantes conditions. Dans sa plateforme, l'intersyndicale exige l'« extension de la convention collective nationale de la presse à la radio télévision », le « rétablissement des commissions paritaires ».

N'en déplaise au député RPR Vivien à l'origine de la restriction du droit de grève dans l'audiovisuel, ce droit doit être établi et respecté. Les journalistes réclament donc : « Le rétablissement du droit de grève ». Autre point essentiel de la plateforme : « Le respect du pluralisme de l'information et des dispositions ad-hoc du cahier des charges ». Ainsi à TF1, les journalistes ont mis en place leurs propres structures, non pour régler des comptes, mais pour que « tous les journalistes de TF1 soient enfin associés à la conception, la réalisation, la diffusion et la critique de l'information dont ils ont la responsabilité » pour que « peu à peu les gens se dégagent du système Cavada ». Des comités marquant la volonté d'autonomie des rédactions se sont constitués non seulement à TF1 mais aussi à Antenne 2, Radio-France, Europe 1 et RMC. « Priorité d'embauche pour les exclus de la radio télévision », les journalistes ont déjà marqué des points sur cette revendication : rien qu'à Radio-France, ils ont imposé la réembauche de Jean-Marie Stricker et Jean-Claude Medieux, exclus de l'ORTF. A Antenne 2, ils ont imposé le retour à la rédaction de Michel Guy « mis au placard » par Elkabbach. « Régularisation de la situation des journalistes hors-statut » : un statut précaire facilite toutes les pressions. Déjà à Radio-France, les journalis-

tes ont obtenu l'embauche de 32 pigistes (journalistes payés à l'article et sans garantie d'emploi) permanents ou sous contrat à durée déterminée. TF1 a embauché 9 pigistes et a accepté d'ouvrir des négociations salariales. A FR3, le nouveau Pdg répondant aux revendications des journalistes a annoncé la fin des contrats à durée déterminée et l'intégration à la société de tous les titulaires de tels contrats, ainsi que des collaborateurs régionaux de la chaîne à Paris et dans les régions, il a fait état du retour au droit commun de grève. Mais tout n'est pas gagné, ainsi à Radio-France, les syndicats réclament la démission de la direction qui a couvert la filature d'un journaliste par deux policiers privés, sous le prétexte de vérifier s'il travaillait au noir, il faut dire que ce journaliste était à la CFDT. Or Baudrier est toujours là, en poste. A TF1, la rédaction a voté le 10 juillet par 39 voix contre 34, une motion de défiance à l'égard de la direction de l'information et de Cavada dont les méthodes de direction sont peu appréciées là-bas. Le Pdg de TF1 reste en place et Cavada argue du fait qu'il est un professionnel pour s'inscrire malgré la défaite de ses maîtres giscardiens. Autant que les Pdg, c'est toute une organisation et toute une conception que les journalistes veulent abolir. Ils veulent être associés au recrutement, afin d'en finir avec les interdictions professionnelles dans l'audiovisuel. Il faut en finir avec l'information spectacle à la Cavada qui se repaît de l'attentat en direct contre Reagan pour mieux taire les crimes racistes en France ; en finir avec la vedettarisation, le commentaire de commentaires, qui évitent d'aborder les faits eux-mêmes ; en finir avec l'accumulation des chroniqueurs et commentateurs qui péroreront doctement alors que les intéressés sur le terrain n'ont jamais droit à la parole ; en finir avec l'information alibi qui masque les vrais enjeux : Merlino, journaliste à A2, raconte qu'il a dû expliquer la chute du dollar en 54 secondes.

Pour nous l'indépendance de l'information ce n'est pas : une cuillère pour Chirac, une cuillère pour Mitterrand, une cuillère pour Marchais, une autre pour Lecanuet et une goutte pour Bauby — s'il en reste... Encore que nous ferons tout pour obtenir le droit à la parole dans les médias. L'information, c'est que les journalistes puissent rendre compte des faits, de tous les faits. Dans un pays secoué par la crise économique avec 1 800 000 chômeurs, l'information c'est parler du travail, des conditions de vie, des luttes de ceux qui travaillent (Français comme immigrés) ; c'est montrer les scandales politico-financiers dans lesquels trentent ceux qui tiennent les leviers, quels qu'ils soient. Dans un monde en proie à la crise économique, informer, c'est rendre compte des luttes de ces peuples même si c'est contre Hassan II, même si ça remet en cause les intérêts français ; c'est parler des résistants afghans, même si ça ne plait pas à Brejnev, c'est aborder sérieusement les revendications des peuples et pays du Tiers Monde. A notre avis, rien ne doit être caché, la loi du silence, c'est celle de la mafia, celle des exploités, qui préparent leurs coups dans l'ombre. La vérité est révolutionnaire. La lutte engagée par les journalistes de l'audiovisuel pour desserrer les baillons et faire sauter les verrous placés par les patrons et leurs hommes, une telle lutte ne peut que contribuer à l'établissement de l'information, de la vérité.

Léon CLADEL

La main de fer de l'Etat dans le gant de velours de la Sofirad

Au-delà des personnes, les liens entre l'Etat bourgeois et l'audiovisuel sont organiques. En effet, par le biais d'une société occulte dont il détient 99,9% du capital, l'Etat contrôle des radios qui ont pour noms Europe 1, Radio-Monte-Carlo, Sud-Radio-des-Valées, Sud-Radio-Service, mais aussi Télé-Monte-Carlo, sans parler de la Compagnie libanaise de télévision. La SOFIRAD, c'est encore Technisonor et surtout la lucrative Régie française de publicité, qui régit la publicité de TF1 et A2.

En septembre 80, le gouvernement décidait d'augmenter le capital de la SOFIRAD qui passait de 24,5 millions à 151,9 millions de francs, multipliant par 7 son capital, on était alors à la veille des présidentielles. Jusqu'à ces derniers jours, le Pdg de la SOFIRAD était Xavier Gouyou-Beauchamp, ancien porte-parole de Giscard à l'Elysée. La SOFIRAD, qu'on appelle aussi la pieuvre, occupe une place de choix dans le dispositif de propagande de la bourgeoisie que ce soit dans la défense de ses intérêts en France ou bien dans ses anciennes colonies d'Afrique, ou encore au Liban ou en Amérique latine.

Au Gabon, la SOFIRAD diffuse la « belle culture française » sous le label « Afrique N°1 ». Dans le nord du Maroc, à Nador, elle met en place de puissants émetteurs (ondes longues, 173 kilohertz et ondes courtes). La CIRT (Compagnie internationale de radiodiffusion et de télévision) regroupe les intérêts français, dont la Thomson, dans cette radio marocaine, intérêts qui représentent 40% du capital. Ce poste couvrira toute l'Afrique du Nord par des émissions en français et en arabe.

Est-ce un hasard si la SOFIRAD se retrouve sur tous les marchés dans lesquels l'impérialisme français entend maintenir ou consolider ses positions économiques, comme au Brésil où la SOFIRAD fournit pour 40 millions de matériel Thomson à la deuxième chaîne de télévision brésilienne, la Bandel rantes. C'est Ulrich, Pdg démissionnaire d'Antenne 2 qui a monté l'affaire. En contrepartie de ces fournitures à des prix plus que compétitifs, il y aura des écrans publicitaires gratuits pour les monopoles français sur la chaîne Bandel Rantes, l'achat de programmes télévisés français, et la programmation au Brésil des films de la Gaumont. Antenne 2, la Gaumont, Thomson, la SOFIRAD se trouvent associés pour la plus grande prospérité de cette « industrie audiovisuelle productive » que Lecat, alors ministre de la Communication tentait de mettre en place. Dans ce projet grandiose, on retrouve la SOFIRAD associée avec Matra-Europe 1 pour la construction de satellites de télécommunications, permettant de mettre en place une quatrième chaîne de télévision : ce qui procurerait de nouvelles ressources publicitaires ainsi qu'un moyen de domination et d'influence accru. Une telle chaîne couvrirait une partie de l'Europe du Nord, sans parler bien sûr des profits pour la Thomson. De son côté, Radio-France par le biais de ses trois émetteurs en construction à Kourou (Guyane) pourra couvrir toute l'Amérique du Sud. Grâce à son émetteur de Moyabi, au Gabon, cette station arrose également toute l'Afrique. Radio-France est liée par des accords de coopération avec 22 pays africains. Elle tient lieu d'agence radiophonique et diffuse des éléments sonores d'actualité à 26 stations africaines. Par le biais des contrats d'armements, l'Etat contrôle indirectement le premier groupe audiovisuel européen, Matra-Hachette-Europe, ainsi que la distribution de l'ensemble de la presse écrite grâce aux NMPP. Si l'on ajoute l'Agence France-Presse (une des 5 grandes agences mondiales) et l'Agence Havas (contrôlée à 51% par l'Etat), la boucle de l'information aux ordres est bouclée. C'est un véritable empire de l'audiovisuel et de l'information où s'imbriquent les monopoles de certaines industries de pointe, que contrôle l'Etat capitaliste. Et ce ne sont pas les nationalisations de Thomson et de Matra qui vont renverser la tendance.

QUE S'EST-IL PASSE

LE 23 MARS 1979 A PARIS?

Ce ne sont pas seulement les délits de « droits communs » ou les inculpations pour « activité politique » qui nécessitent une amnistie. La triste activité de Giscard-Barre a produit ces dernières années, une « nouvelle race de délinquants ». Y entrent tous les travailleurs et militants syndicaux qui sont passés devant les tribunaux pour fait de grève ou action syndicale ; ce sont les organisations syndicales elles-mêmes, qui se voient condamnées à verser des indemnités au patronat. Il faut dire que l'arsenal de lois répressives a fait beaucoup de progrès ces dix dernières années. De la loi anti-casseurs au nouveau code Peyrefitte, en passant par la loi sur le monopole de la radio-diffusion, il devenait fort difficile aux travailleurs, de ne pas tomber sous le coup d'une inculpation !

Ces lois vont devenir caduques suite à la discussion parlementaire. Pourtant, les inculpations et condamnations prononcées en leur nom sont toujours là. La machine judiciaire continue sur sa lancée. Les procès ont lieu et les condamnations tombent, même si les lois sont en sursis, et même si certains jugements, comme celui qui condamne quatre policiers pour faux témoignages suite à la manifestation du 23 mars 1979, révèlent une plus grande tendance à prendre en compte les arguments des travailleurs...

Il faut donc que la loi d'amnistie rende justice à tous ces travailleurs, annule tous les procès en cours. Qu'elle efface l'ardoise dans tous les cas. Qu'elle fasse réintégrer aussi ceux qui ont payé par un licenciement leur activité syndicale. C'est un premier pas indispensable pour transformer profondément la législation et donner de nouveaux droits syndicaux aux travailleurs. C'est par là que le gouvernement montrera d'abord de quel côté il se situe. En donnant aux travailleurs les moyens de lutter sans encourir immédiatement les foudres de la répression.

Claire MASSON

Que s'était-il passé le 23 mars 1979? Le patronat avait mis en route l'application d'un immense plan de restructuration dans la sidérurgie. Conséquence immédiate, des dizaines de milliers de travailleurs licenciés ou mis en pré-retraite. La réaction des sidérurgistes s'était organisée depuis des mois, dans une lutte longue, difficile, au cœur des régions de charbon et de fer, le Nord et l'Est.

Mais l'attaque concerne en fait, toute la classe ouvrière. Le 23 mars 79, la CGT organise une marche des sidérurgistes sur Paris. Ils y sont venus par dizaines de milliers, de tous les coins du pays. Le rassemblement s'ébranle place de la République à 15 heures. Lorsque les premiers manifestants se dispersent à l'Opéra, la majorité des travailleurs piétine encore au point de départ.

Sur tout le trajet du cortège, de longs cordons de CRS, casqués, bouchent au poing et fusils, encadrent la manifestation, véritable provocation à la colère des travailleurs. Quand de premiers incidents éclatent vers 17H place de l'Opéra, où plusieurs vitrines furent brisées, la réaction policière n'est pas immédiate. Quand les forces de répression interviennent enfin, ce n'est pas pour isoler de la manifestation les « lanceurs de pierres », mais pour charger la manifestation, à coup de grenades lacrimogènes et de matraques. Ils refoulent les manifestants jusqu'à la gare de l'Est, qui trois heures après était encore embrumée de gaz lacrymogènes...

Des dizaines de milliers de travailleurs n'avaient pas pu quitter la place de la République.

Une vingtaine de jeunes gens étaient arrêtés, inculpés en flagrants délits sous le titre de la loi anti-casseurs.

La CGT, organisatrice, dénonçait aussitôt la provocation gouvernementale qui avait voulu empêcher le défilé et qui parlait déjà d'interdire les manifestations dans la capitale. De nombreux témoignages appuyaient cette accusation : des papiers de policier pris sur un « casseur » (qui n'avait pas été arrêté celui-là!), par des militants du service d'ordre CGT, de nombreux témoignages — dont celui d'un journaliste de *Libération* — avaient surpris quelques uns de ces provocateurs en jean et tennis, en discussion avec les CRS en station... C'est pourtant la CGT qui se trouve inculpée pour diffamation par le ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet! (La plainte vient d'être levée par le nouveau ministre de l'Intérieur, Defferre).

La vingtaine de jeunes gens arrêtés se trouve condamnés. Des étudiants, des sidérurgistes, des chômeurs. La plupart sur des témoignages de policiers et des rapports de police, fantaisistes... l'un arrachait des grilles où il n'y en avait pas, l'autre lançait un cocktail molotov de la main droite, il était gaucher, le troisième s'attaquait à une banque qui se situe ailleurs. Peu importe. Justice était faite. La justice giscardienne s'entend. Celle où les policiers sont assermentés et ont toujours raison.

L'un des jeunes gens, Luis Miguel Moser, condamné à six mois de prison ferme et neuf avec sursis — son crime était de sortir d'un cours privé et de se trouver sur les lieux — a porté plainte contre son principal accusateur, le brigadier-chef Kayser qui l'avait vu « arracher des grilles autour d'un arbre rue Lafayette » où il n'y a ni arbre ni grilles. Le policier maintenait son accusation tout en reconnaissant que son rapport était mal rédigé. « J'ai été contraint de condenser » s'était-il justifié.

Le 6 juillet dernier, la 13ème Chambre correctionnelle de Paris a reçu la plainte de Luis Miguel Moser contre Kayser et trois de ses hommes. Le tribunal a enfin reconnu le faux témoignage des policiers et les a condamnés : 15 mois de prison pour le brigadier, 10 mois pour deux de ses hommes et 6 mois pour le dernier, tous avec sursis. Ils sont aussi condamnés à verser 20000F de dommages et intérêts au jeune étudiant. Il semble aussi que le brigadier, suite à ce jugement, va passer devant le tribunal administratif pour rapport truqué.

Deux ans se sont passés depuis l'emprisonnement de Luis Miguel et la France a changé de couleur... Est-ce un hasard pour que justice lui soit rendue? Sans épiloguer sur la disproportion évidente entre la condamnation des quatre policiers et le préjudice subi par le jeune homme qui a dû supporter 6 mois d'emprisonnement, il reste que bien peu de bruit a été fait autour de cette condamnation qui devrait permettre pourtant de remettre le nez dans les dossiers du 23 mars 1979. La lumière sur le rôle et les méthodes de la police dans cette affaire devrait être faite, et les réparations données à tous ceux qui ont purgé, à tort, des peines de prison. Cela fait partie aussi de l'ardoise à remettre à zéro. Ministre de l'Intérieur, ministre de la Justice, encore un dossier trouble à sortir des placards!

POUR NOUS JOINDRE FAITES LE 205.51.10

LA CGT LUTTE POUR RETABLIR LES DROITS SYNDICAUX

Un des plus graves méfaits du septennat de Giscard a été une offensive coordonnée contre le droit syndical dans l'entreprise. Grignotage des acquis, répression, licenciements, procès... nous avons déjà beaucoup parlé de l'arsenal utilisé. Et c'est une réalité vécue encore aujourd'hui par beaucoup de syndicalistes. Car les patrons sont toujours là, et l'héritage giscardien aussi. On ne peut pas construire du nouveau sans faire table rase de ce passif.

Pour « réparer au maximum l'héritage particulièrement lourd et négatif du pouvoir giscardien » et donner aux travailleurs de nouveaux droits dans l'entreprise, la CGT vient de lancer une importante campagne. Gérard Gaumé en a présenté à la presse les principaux axes.

La CGT, ses organisations, ses militants, ont été particulièrement frappés par l'entreprise patronale de répression. Répression qui s'est accrue, semble-t-il, dans la dernière période, juste avant les élections. « Ce qui fait que la question des libertés est restée et reste présentement au premier plan de la scène » Il en résulte un « gigantesque dossier libertés qui a été placé au premier rang de ceux présentés par la CGT à François Mitterrand et au gouvernement de Pierre Mauroy ».

Pour sa campagne, la CGT se mobilise dans deux

directions : d'abord s'appuyer sur le nouveau gouvernement. Après avoir rencontré le Président et le Premier ministre, elle a été reçue deux fois déjà par le ministre du Travail. Le 26 juin, pour la deuxième fois. Dans toutes ces rencontres, la CGT demande : « — que les délits patronaux d'entrave au libre exercice du droit syndical soient exclus du champ d'application de la loi d'amnistie ; — l'annulation de toutes les sanctions disciplinaires, condamnations et poursuites pénales en rapport avec les conflits du travail, l'activité et la personnalité syndicale ; — l'annulation des poursuites civiles contre les salariés, militants et organisations syndicales (...) en particulier les procès en dommages et intérêts ;

— la prise en charge des frais de justice occasionnés par toutes ces poursuites. Cette loi d'amnistie doit être accompagnée par une autre loi, ouvrant droit à la réintégration pour tous ceux qui ont été sanctionnés... »

Pour l'application de ces deux lois, la CGT demande « la mise en œuvre d'un large processus de négociations syndicats-patronat, sous l'égide et l'impulsion de la direction du Travail, pour traiter et négocier les dossiers en vue d'annuler les sanctions et de faire réintégrer les licenciés ». Négociations que l'organisation syndicale préférerait décentralisée au niveau départemental.

Dans ces entretiens, la

CGT a rencontré de la part du gouvernement et du ministre du Travail « une volonté politique » de « régler le mieux possible les situations antérieures et les décisions qui ont pénalisé les travailleurs ». Il reste que « réparer l'héritage giscardien » ne suffit pas. Pour restaurer les libertés syndicales, la CGT réclame « l'abrogation de la loi anticasseurs, de la loi Peyrefitte, de la Cour de sûreté de l'Etat, de l'article 414 sur le délit d'entrave à la liberté du travail (...) Le renforcement des prérogatives et des pouvoirs de l'inspection du Travail ». Et elle souligne enfin « la situation précaire des prud'hommes ».

Malgré l'accueil très favorable du nouveau gouvernement, la CGT considère que la seule forme d'action vers le gouvernement ne suffit pas pour obliger les patrons à « mettre leur montre à l'heure ». Plus de 200 cas ont été recensés déjà et « le patronat n'est pas prêt de céder ». C'est pourquoi la direction de la CGT lance aussi un appel à la mobilisation dans ses rangs : « Plus que jamais, tout dépendra d'abord de la mobilisation et de l'intervention des travailleurs, et de la force qu'ils donneront à la CGT, pour imposer une juste réparation des réintégrations, l'arrêt de la répression et des poursuites, le respect, la restauration et l'élargissement des droits et des libertés syndicales. » C'est un enjeu important pour les mois à venir.

SUD COULEUR-MONTPPELLIER

NOUVELLES MENACES DE LICENCIEMENTS

Les patrons de Sud-couleur (laboratoire de développement photographique) récidivent : ils annoncent une importante réduction d'activité... soit pour les ouvriers un grand nombre de licenciés.

L'usine a été rachetée en 79 et prise en location-gérance par un grand trust national de la photo, les Labos associés (également propriétaires, entre autres, d'Inter-Color à Vienne, de Labo-service Languedoc à Toulouse et de Sud-couleur service à Montpellier). Lors de la rencontre des syndicats CGT-CFDT de ces trois labos, il est apparu clairement que les patrons des Labos associés procédaient à une restructuration à l'intérieur de leur groupe. Restructuration leur permettant de rendre plus compétitif, plus rentable leur appareil de production. C'est pourquoi ils décident des licenciements à Sud-Couleur Montpellier, ils annoncent du chômage technique à Toulouse et à Vienne et que parallèlement, ils investissent en machines automatiques, ils remettent à neuf un labo à Paris (Labo Lafayette). Ils s'organisent pour mieux exploiter et mieux profiter...

Fin 1979 déjà, ils voulaient imposer une cinquantaine de licenciements. Les débrayages de la majorité des ouvriers, les différentes actions de la section CFDT

de l'usine, avaient imposé l'annulation des licenciements. Seuls les départs volontaires avaient eu lieu.

Aujourd'hui comme hier, c'est d'abord aux travailleurs de Sud et à leur syndicat de s'opposer à ces licenciements. Et aujourd'hui, la section est plus forte, plus expérimentée. Par la solidarité dont elle a témoignée auprès de travailleurs en lutte (SMTU, Renault) au

cours de l'année, elle a su tisser des liens avec ces travailleurs et leurs syndicats CGT. Par leur expérience passée, les travailleurs sont mieux armés pour faire face à cette nouvelle offensive patronale. La direction prétend avoir tout réglé, c'est-à-dire licencier avant octobre ; elle risque de déchanter.

Correspondante
Montpellier

TOUJOURS LA LUTTE

POUR L'EMPLOI EN SEINE ST DENIS

— Chez Dufour, à Montreuil, où la direction, loin de s'engager dans la voie des 450 emplois à la fin de l'année, annonce des mesures de suppressions d'emplois, obtenues en proposant 5 mois de salaire aux « volontaires ». La réaction a été immédiate, un débrayage intersyndical d'une heure a été organisé. Diverses démarches sont entreprises en direction des ministères.

— Depuis le 30 juin, les 120 salariés de Catel et Favey occupent leur entreprise. Ils sont licenciés, le patron a déposé le bilan. Cette usine est la plus grosse entreprise française de fabrication d'enveloppes. Elle travaille à 75% pour les administrations (CCP...). La BNP avait brutalement rogné les crédits.

— A signaler aussi Galva, où les ouvriers, immigrés pour la plupart, sont en grève pour les 40h. Dans cette entreprise de traitement de métaux, les conditions de travail sont extrêmement dures (45 h, utilisation d'acides, fumées...).

Le 10 juillet, 80 travailleurs de Montreuil, de 12 entreprises de la ville, avec l'UL-CGT, sont venus déposer à Bobigny sur le bureau du préfet, les dossiers des suppressions d'emplois, des bas salaires et des conditions de travail inacceptables.

— Sans oublier ceux des Salaisons de la Courneuve (Ilgo) qui occupent leur entreprise après avoir été tous licenciés. La dernière réponse du syndic, le 29 juin : « Vous, la CGT, passez une annonce pour la location des locaux. »!

Le 11 mai, l'ambiance n'était pas tout à fait la même dans les entreprises. Ce fut une journée riche en discussions, et par contre bien pauvre pour la sacro-sainte productivité! Les travailleurs, même s'ils avaient veillé tard et participé aux rassemblements de la nuit, n'avaient ni les yeux, ni les oreilles, ni l'esprit endormis. Certains (exceptionnellement!) étaient même venus en avance, ne serait-ce que « pour ne pas rater la gueule du patron » ou de tel ou tel chef, pour ne pas rater, non plus, les copains.

On prenait plaisir à commenter, dans le même sens, la tête de Lecanuet ou Elkabbach à la télé et à déceler la défaite sur tel ou tel visage. Jeu non sans surprise parfois, où se trouvait démentie l'opinion commune sur la couleur politique d'un cadre, voire d'un collègue, opinion fondée sur l'attitude dans les conflits ou dans d'autres situations antérieures.

ILS N'ONT PAS CHANGÉ DE CHANSON

Ce jour-là, certaines arrogances étaient manifestement rabattues; l'encadrement, les chefs nettement moins autoritaires, voire exceptionnellement polis.

Encore faut-il nuancer cette appréciation et ne pas oublier que, à Peugeot-Sochaux par exemple, la direction prenait ce jour-là des sanctions contre des travailleurs « coupables » d'avoir organisé « l'arrosage de la victoire ».

Ainsi aussi, dans telle entreprise de Basse-Normandie (de moindre importance que Peugeot), une attitude patronale particulièrement ferme, affirmée lors de la réunion du comité d'entreprise suivant le 10 mai : « Je tiens à vous rappeler qu'ici c'est moi qui commande... ». Attitude ferme et non isolée destinée à montrer les limites du changement. Dans le cas précis, comme pour appuyer ses fermes propos, le patron faisait état de sa récente rencontre avec M. Chevènement (qui n'était pas encore ministre d'Etat).

Ces limites, les travailleurs ne les avaient d'ailleurs nullement ignorées : ils n'étaient évidemment pas devenus maîtres des entreprises!

Deux mois après, qu'en est-il?

LA OU LE DROIT DE S'ORGANISER N'EST PAS ACQUIS

Dans les entreprises où sévissait une lourde répression antisyndicale, la situation est meilleure, tout au moins sous cet angle-là.

Ainsi par exemple à Talbot-Poissy, la pression permanente et terrible sur les militants, surveillés au plus près dans leurs moindres faits et gestes, est sensiblement atténuée. Cette pression, il est vrai avait été particulièrement appuyée dans la période récente marquée par d'importants licenciements. Le syndicat (la CGT) y avait opposé une résistance très opiniâtre marquée par quelques succès notables comme l'empêchement du licenciement d'un de ses militants ayant par ailleurs des responsabilités dans la fédération. Dans le même temps, la CGT avait également obtenu le report des élections professionnelles (que la direction avait voulu organiser début mai) : l'organisation de ces élections dans des conditions de régularité satisfaisantes est toujours un enjeu dans cette entreprise (repris d'ailleurs au niveau confédéral parmi les premiers objectifs que la CGT met en avant en matière de libertés

ENTREPRISES

Y a t'il quelque chose de changé depuis le 10 mai ?

Quels effets sur la situation et l'état d'esprit des travailleurs dans les entreprises ont eu les résultats des élections présidentielles, puis des législatives et les changements politiques qui ont suivi? Quelles conséquences sur les comportements patronaux?

Dans le redéploiement économique en cours, marqué sous Giscard par la montée et l'extension vertigineuse du chômage, par la dégradation du pouvoir d'achat et des conditions d'existence des travailleurs, par une régression sans précédent des droits et libertés syndicales, d'expression, d'action, de la classe ouvrière dans le cadre d'une offensive anti-ouvrière et anti-populaire tous azimuts et de grande ampleur, quelles traductions ont eu les changements politiques en question?

De la situation de résistance, certes opiniâtre, mais défensive face aux assauts patronaux, qui était hier celle de la classe ouvrière, passe-t-on à une autre situation : reconquête du terrain perdu, offensive face à la classe capitaliste?...

Quelques semaines à peine après le changement de gouvernement et les premières dispositions significatives que le nouveau pouvoir a pu prendre, les éléments d'enquête sur lesquels s'appuie cet article (fournis par des contacts directs avec des militants d'entreprises, par des militants de notre parti, par la presse en particulier syndicale) ne peuvent prétendre répondre nettement à ces questions; ils peuvent seulement fournir des indications, dégager quelques pistes sur des aspects positifs de la situation nouvelle (et comment s'en saisir pour renforcer les capacités de luttes de la classe ouvrière), sur des aspects négatifs aussi (et comment les combattre).

Gilles CARPENTIER

syndicales). Et les syndicalistes de Talbot espèrent bien que les conditions nouvelles faciliteront le succès dans ce domaine.

On peut ajouter aussi un autre résultat lié à la résistance antérieure : la reconnaissance — près d'un an après — du caractère abusif du licenciement de 17 caristes l'été dernier (licenciement en fait pour débrayage) et la condamnation de Talbot à des indemnités relativement lourdes : 80 000 à 100 000 Frs.

Phénomène semblable dans des entreprises du bâtiment en région marseillaise où la répression antisyndicale est atténuée.

DES OCCASIONS A SAISIR

Dans ce type d'entreprise, la proportion de travailleurs immigrés est par ailleurs fort importante : les engagements du gouvernement en matière de non-expulsion (encore limitée et temporaire) ou de régularisation (là, aussi encore imprécisé) ont certainement rompu pour ces travailleurs-là les tensions antérieures portées il est vrai à un degré insupportable.

Mais il faut nuancer tout cela. Ce qui est vrai au niveau des syndicats (et qui est certes une bonne chose) est-il vrai au niveau des travailleurs? Dans les entreprises fort nombreuses, (près de 10 000 encore de plus de 50 salariés et toutes celles ou presque ayant moins de 50 salariés) qui n'ont pas d'organisation syndicale, il n'y a pas de changement à cet égard, si ce n'est que les conditions sont peut-être plus favorables

justement pour l'implantation syndicale : c'est ce que montre (sans en cacher les difficultés) un article de la *Vie Ouvrière* du 15 juillet où l'on voit Michel et Gérard, deux militants CGT, prospecter les petites entreprises de leur département, forcer non sans succès quelques portes patronales, et « entrer dans la boîte », voir directement les travailleurs à leur poste de travail... Une action on ne peut plus opportune.

Autre nuance aussi, concernant les immigrés. Si la rue est devenue moins dangereuse, si le risque d'expulsion est largement écarté, l'incitation au départ demeure, sous la forme des primes et surtout des pressions conjointes du patronat et des amicales-antennes répressives des pays d'origine, si bien que la situation n'a pas pour eux sensiblement changé dans les entreprises : c'est ce qu'affirme un responsable de la MTI (regroupement de plusieurs associations d'immigrés), insistant du même coup sur l'importance de la lutte contre ces amicales officines para-policieres. Et cela vaut dans tous les types d'entreprises.

LES REVENDICATIONS N'AVANCENT PAS PLUS VITE

Telle est donc la situation dans les entreprises où le patronat a jusqu'ici empêché l'organisation syndicale de la classe ouvrière ou celles où, dans la période antérieure, il usait de tous les moyens, en particulier répressif pour briser l'organisation existante.

Mais qu'en est-il dans celle où l'implantation, l'existence, l'acti-

vité syndicales ne sont pas contestées, même si bien sûr le patronat s'y opposait y compris en usant de la répression (notamment à l'occasion de conflits), en prenant appui aussi sur des syndicats de collaboration de classe, mais moins violents, moins policiers, moins voyants que l'ex-CFT. (On sait par exemple le rôle que jouent bien souvent dans ce sens des syndicats FO).

Dans ce type d'entreprise, les choses ont moins changé, si l'on peut dire...

Ainsi à Renault-Flins par exemple, la chasse à l'absentéisme est toujours à l'honneur tandis que les efforts déployés par la direction, déjà avant les élections, pour former sa maîtrise « aux relations humaine » (c'est-à-dire à éviter les situations de conflit, à résoudre les problèmes par la concertation, etc...) ne font que se confirmer.

Ou bien dans telle entreprise de la métallurgie, le lot d'heures de délégation pour certaines activités du CE (en plus des heures légales) qui était devenu un fait implicitement reconnu et admis, supprimé ces dernières années, n'est pas revenu pour autant! La loi, rien que la loi : cette tendance restrictive, largement suivie sous Barre, n'a pas connu de renversement.

Et même le patronat a pu profiter (ou essayer de profiter) de l'après 10 mai : un climat social plus détendu, pour faire quelques mauvais coups. S'agissait-il de mesures, désagréables mais prévues, et qui avaient été suspendues dans la période de campagne électorale? Ou bien

étaient-elles prises par crainte de ne pouvoir le faire plus tard et au moment classique des mauvais coups (l'été)? Un syndicaliste CGT, lui-même victime avec d'autres travailleurs de son entreprise où l'emploi se dégrade depuis des années, d'une mesure de licenciement, notait en tout cas une certaine précipitation de la direction.

Dans ce type d'entreprise les revendications n'avancent pas plus vite, on ne revient pas facilement sur le passé, et les patrons ont toujours des projets contre les travailleurs!

ACTION ET ORGANISATION SYNDICALES : LEUR CONTENU...

Quant à l'organisation de la classe ouvrière, la question posée dans ce genre d'entreprise est bien plus celle de son orientation, de son contenu, que celle de son existence. L'organisation syndicale doit-elle être un relais, un soutien de la politique gouvernementale? Doit-elle se présenter comme une sorte de médiateur entre les revendications des travailleurs et les exigences (capitalistes) de « l'économie ouverte »? Ou bien doit-elle être une organisation de lutte de classe dans un cadre fondamentalement inchangé mais dans des conditions différentes...?

Quels moyens pour faire avancer les grandes revendications, les grandes aspirations des travailleurs? Quel rôle pour ceux-ci, leurs organisations syndicales donc, et quel rôle a le gouvernement?... Quelle action? Etc...

Il n'est pas question de recenser ici les diverses opinions sur tous les problèmes qui constituent des enjeux politiques de premier plan, et pour longtemps...

Pour ce qui concerne l'action constatons simplement que cela fait une situation où la classe ouvrière ne se trouve pas appelée à agir pour des objectifs nationaux qui se présentent comme devant sortir plutôt des grandes discussions en cours ou à venir, des réformes annoncées par le nouveau pouvoir. Cela ne durera-t-il que le temps de la mise en place de la politique du nouveau gouvernement, le temps d'en mesurer les effets? Le dialogue gouvernement, patronat, syndicats en est en tout cas un élément, où les travailleurs pourraient bien n'être que les spectateurs d'une pièce ou se joue pourtant leur sort.

Ils en sont pour l'instant à l'expectative prudente ou à l'attentisme bienveillant.

ET LEUR FORME

Bien sûr, des objectifs plus limités, liés à la situation dans telle ou telle entreprise, concernant notamment les licenciements (qui se poursuivent à un rythme des plus soutenus), les salaires, les conditions de travail etc... ont donné lieu à des actions résolues (signalons par exemple la séquestration pendant une journée de leur P-DG par les travailleurs de la SAFT, groupe Alstom, à Alès), à des mobilisations importantes, comme dans le cas de Boussac Saint Frères, à des actions originales comme cette lettre de licenciement signée par tous les travailleurs d'une entreprise menacée de fermeture et envoyée à leur patron.

A noter d'ailleurs, que dans cette période, à aucune occasion (à notre connaissance), la force publique n'a été utilisée contre des travailleurs en lutte : c'est un changement tout à fait notable

POLOGNE

PAS DE SOCIALISME
SANS INDEPENDANCE

Une nouvelle étape a été franchie en Pologne avec la clôture du 9ème Congrès extraordinaire du parti au pouvoir, le POUP.

Claude LIRIA

Après avoir été pendant plusieurs mois terriblement secoué par une contestation interne grandissante, opposant les «durs» pro-soviétiques aux partisans du renouveau, le POUP vient de recouvrer une certaine légitimité à la fois aux yeux de ses propres membres et aussi de l'ensemble de la société. En effet, le caractère très ouvert des débats pendant le Congrès, l'élimination des anciens dirigeants tenus pour responsables de la situation, l'élection à bulletin secret des candidats aux organes dirigeants, sont autant d'événements de nature à rendre confiance au peuple polonais.

LES VELLEITES
D'AUTONOMIE

Vues de Moscou, ces mêmes mesures doivent avoir du mal à passer. Malgré le dernier ultimatum adressé par les dirigeants soviétiques et qui réclamait sans autre forme de procès que «le cours des événements soit renversé» avant même la tenue du congrès, le POUP a bel et bien tenu son congrès et son premier secrétaire, Kania, a réaffirmé la nécessité de poursuivre dans la ligne de renouveau. De même, alors que la lettre des dirigeants soviétiques se permettait de critiquer nommément Kania et Jaruzelski, ces deux dirigeants ont été massivement reconduits dans leurs fonctions par le congrès. Autant de faits qui montrent une certaine vo-

lonté d'indépendance du POUP face aux exigences inacceptables de Moscou.

Mais là s'arrêtent les velléités d'autonomie. Pour le reste, il n'est pas sûr du tout que le 9ème Congrès du POUP ait ouvert à la Pologne des perspectives lui permettant réellement de sortir de la crise économique ni d'assurer une réelle prise en main des affaires du pays par la classe ouvrière.

D'abord, le Congrès n'a pas décidé l'élimination de la tendance des «durs» pro-soviétiques des instances dirigeantes. On assiste plutôt à un savant dosage des différents courants. Si ce choix permet d'éviter une confrontation à l'intérieur du parti et de satisfaire Moscou, il risque de paralyser l'activité du parti, le condamnant à des demi-mesures peu efficaces.

Quant aux modérés, représentés par Kania, que veulent-ils réellement? S'engager vraiment dans le renouveau, ce qui passe par la satisfaction des revendications économiques et politiques de Solidarité? Ou bien seulement temporiser, tenter de convaincre la classe ouvrière et le peuple qu'il faut accepter des sacrifices, bref, réussir par la douceur là où la répression des années 70 et 76 avait échoué?

RECU SUR LES ACQUIS
DE 1980

Pour l'instant, il est difficile de trancher dans l'un ou

l'autre sens. Néanmoins il faut signaler dès avant le congrès, un retour de la presse et de la télévision à un ton plus dur à l'égard de Solidarité, après quelques mois d'ouverture. De même, le vice-premier ministre chargé des relations avec les syndicats, questionné par Walesa à propos d'un projet de loi limitant le droit de grève et autorisant la censure de la presse syndicale, lui a répondu sèchement que ce projet serait soumis à la Diète et que, s'il était voté, Solidarité n'aurait qu'à s'incliner. Or ce projet est en rupture par rapport aux points de l'accord de Gdansk signé en août 1980.

Enfin, le congrès a soigneusement rappelé l'attachement du POUP aux «alliances» de la Pologne.

Tous ces faits sont de nature à rassurer Moscou à qui l'on garantit que la Pologne ne sortira ni du Pacte de Varsovie, ni du Comecon.

Mais quelle sera l'attitude des millions de travailleurs polonais, membres de Solidarité? Accepteront-ils de se serrer la ceinture comme le laissent déjà entendre certaines rumeurs insistantes d'augmentation des prix?

Accepteront-ils de voir les acquis d'août rognés par le pouvoir?

Enfin, ne seront-ils pas amenés un jour ou l'autre, à poser la question de l'indépendance de la Pologne, car sans indépendance, comment sortir le pays de la crise économique? Sans indépendance, comment promouvoir un socialisme authentique, à la mesure des vœux du peuple polonais?

conditions de sécurité du travail.

LA SYNDICALISATION

Les confédérations CGT et CFDT avaient dès le lendemain du 10 mai, mis l'accent sur la syndicalisation. Côté CGT, il semble qu'il y ait eu un réel mouvement d'adhésion dans les semaines qui ont suivi: les responsables en ont en tout cas fait mention à de nombreuses reprises.

Côté CFDT, le bilan établi après un peu plus d'un mois, montre qu'il n'y a pas eu de mouvement de syndicalisation à cette centrale, ce que Chérèque reconnaissait récemment, faisant état de succès aux élections professionnelles, mais d'une stagnation des effectifs. Ce fait, des responsables de la fédération Hacutex (critiques dans une certaine mesure au recentrage du 38ème Congrès), n'en sont pas surpris, et l'expliquent en gros de la manière suivante: quand on privilégie la négociation au détriment de l'action de masse et que cette orientation déjà affirmée avant ne peut qu'être renforcée par la

venue d'un gouvernement de gauche, il n'y a pas à s'étonner que les travailleurs (dont le rôle est bien réduit dans l'affaire) ne se trouvent pas incités à se syndiquer!

Il est vrai que l'attitude de la CFDT se situant résolument au côté du gouvernement pour une politique tenant compte des «réalités économiques»... et n'hésitant pas pour cela à rabaisser sensiblement la barre revendicative fut très différente de celle de la CGT. Elle l'est toujours d'ailleurs et c'est sans doute ce «réalisme économique» qui la conduit à signer (pour quelques miettes) des propositions purement patronales en matière de temps de travail, au détriment des travailleurs et de certains de leurs acquis historiques!

Lors de cette campagne d'adhésion cédétiste, on a pu d'ailleurs noter une sensibilité différente suivant les niveaux dans l'organisation. Ainsi par exemple, au lendemain du 10 mai, la descente dans une entreprise Thomson de responsables départementaux venus lancer la campagne, est accueillie par les militants de la section avec

LIBAN

ISRAEL, L'ETAT TERRORISTE

Le crime est flagrant: plusieurs centaines de personnes, hommes, femmes, enfants, sont mortes, victimes des bombardements de l'aviation israélienne sur certains quartiers populaires de la capitale libanaise. Acte de guerre ouvertement commis contre un pays voisin, il s'agit aussi d'un crime de guerre, commis contre les peuples palestinien et libanais. Le fait nouveau est le caractère massif de l'agression contre Beyrouth; mais il s'inscrit dans la continuité, dans la logique terroriste de l'action des gouvernements israéliens successifs, socialistes y compris. Il ne se passe pratiquement pas de semaine, et cela dure depuis des années, sans que l'armée israélienne ne bombarde le Sud-Liban, y faisant de nombreuses victimes que les médias passent la plupart du temps sous silence. Le 14 juillet, pour la troisième fois en cinq jours, l'aviation israélienne avait bombardé des villages, y faisant vingt morts. De temps en temps, de brefs entrefilets annoncent discrètement de nouvelles victimes.

M'étant rendu, il y a six ans au Sud-Liban, j'avais pu y constater la réalité quotidienne de cette guerre. Bombardements aériens, maritimes, incursions armées y martèlent la vie quotidienne. La veille même de mon arrivée, des bombardements avaient eu lieu, et une des premières choses que je vis fut l'enterrement de certaines des victimes. L'objectif de ces bombardements était de chasser la population palestinienne du sud du Liban, et, de fait, ce terrorisme a contraint un grand nombre de Palestiniens et de Libanais à se réfugier dans les bi-

donvilles de la banlieue de Beyrouth. Ce terrorisme direct se combine avec le soutien apporté aux fascistes libanais des «Phalanges» dont le but est de chasser les Palestiniens du Liban. Qu'on se rappelle le massacre commis, il y a quelques années, par ces tueurs, contre les habitants palestiniens du camp de Tell El Zatar.

Le Liban est devenu, ces dernières années, la cible principale du terrorisme israélien car c'est là que se trouve une part importante des forces de la Résistance palestinienne. L'action des gouvernements israéliens successifs a visé à écraser la résistance de ce peuple, chassé de sa patrie depuis 32 ans. Créé en 1949 par les moyens du terrorisme anti-palestinien, l'Etat d'Israël n'a cessé, depuis, d'avancer dans la logique de ce terrorisme d'Etat. Le fasciste Begin qui, aujourd'hui, fait bombarder Beyrouth appartenait aux commandos qui commirent, en 1949, le massacre de Déir Yassine.

Au regard de la réalité historique et du droit des peuples, l'action de la Résistance palestinienne est absolument légitime. Elle vise à revenir en cette Palestine dont le peuple a été chassé, pour y édifier un Etat démocratique et laïque où musulmans et juifs puissent coexister.

Les prises de positions du gouvernement français, à ce sujet, ne sont pas conformes au respect et à la défense du droit des peuples. La prise de position de l'Elysée après le bombardement de Beyrouth ne contient aucune condamnation explicite et ferme de cette opération criminelle. «La France, dit-on, tient à mettre en garde qui-

conque céderait à la tentation d'une nouvelle escalade de la violence». On prétend ainsi tenir la balance égale entre les parties, comme s'il n'y avait pas des agresseurs et des agressés. Une telle attitude, qui tourne le dos à l'amitié avec les peuples arabes, revient, dans les faits, à faire pencher la balance du côté des agresseurs. A plusieurs reprises, depuis son élection, François Mitterrand a réaffirmé son amitié avec Israël et l'agression contre la centrale nucléaire de Tamuz a été ramenée au rang de bavure; à plusieurs reprises également, le gouvernement français, par la bouche de son ministre des Affaires étrangères, Claude Cheysson, a réaffirmé qu'il n'entraîne pas dans ses intentions d'établir des relations officielles avec l'OLP. Le 18 juin dernier, Cheysson déclarait: «Nous n'avons pas dit que l'OLP était le représentant du peuple palestinien... il n'est pas question de recevoir un représentant de l'OLP comme s'il représentait un peuple ou un Etat». Le 15 juillet, il déclarait: «L'OLP n'a pas été reconnue et nous ne la reconnaitrons pas comme l'unique représentante du peuple palestinien qui n'a pas eu l'occasion de la désigner comme telle». Très concrètement, une telle position envers l'OLP équivaut à refuser, dans les faits, de reconnaître l'existence du peuple palestinien qui, n'en déplaise au gouvernement français, s'est donné l'OLP comme représentant unique, regroupant en son sein les diverses composantes patriotiques palestiniennes.

Pierre BURNAND

Suite de la page 9

par rapport à la période antérieure et il serait très bien que le gouvernement prenne des engagements plus généraux pour qu'il en soit encore ainsi à l'avenir.

Des actions donc, mais l'on ne peut parler d'une recrudescence, ni par rapport aux mois précédents, ni par rapport aux mêmes périodes des années précédentes.

Dans le même temps, une forme d'intervention tout à fait légitime et positive s'est développée auprès des nouveaux gouvernants pour leur présenter les revendications, pour leur rappeler les engagements pris en rapport avec celles antérieures non satisfaites ou en rapport à des effets à effacer de l'action patronale des derniers mois (en matière de répression anti-syndicale par exemple). Cela a été le cas au niveau national (intervention et délégations des directions nationales des fédérations ou confédérations syndicales), mais aussi à d'autres échelons: ainsi les syndicalistes de la réparation navale de Marseille qui ont écrit au ministre de la Mer à propos d'une législation non respectée par le patronat, au détriment des

conditions de sécurité du travail.

LA SYNDICALISATION

Les confédérations CGT et CFDT avaient dès le lendemain du 10 mai, mis l'accent sur la syndicalisation. Côté CGT, il semble qu'il y ait eu un réel mouvement d'adhésion dans les semaines qui ont suivi: les responsables en ont en tout cas fait mention à de nombreuses reprises.

Côté CFDT, le bilan établi après un peu plus d'un mois, montre qu'il n'y a pas eu de mouvement de syndicalisation à cette centrale, ce que Chérèque reconnaissait récemment, faisant état de succès aux élections professionnelles, mais d'une stagnation des effectifs. Ce fait, des responsables de la fédération Hacutex (critiques dans une certaine mesure au recentrage du 38ème Congrès), n'en sont pas surpris, et l'expliquent en gros de la manière suivante: quand on privilégie la négociation au détriment de l'action de masse et que cette orientation déjà affirmée avant ne peut qu'être renforcée par la

venue d'un gouvernement de gauche, il n'y a pas à s'étonner que les travailleurs (dont le rôle est bien réduit dans l'affaire) ne se trouvent pas incités à se syndiquer!

Il est vrai que l'attitude de la CFDT se situant résolument au côté du gouvernement pour une politique tenant compte des «réalités économiques»... et n'hésitant pas pour cela à rabaisser sensiblement la barre revendicative fut très différente de celle de la CGT. Elle l'est toujours d'ailleurs et c'est sans doute ce «réalisme économique» qui la conduit à signer (pour quelques miettes) des propositions purement patronales en matière de temps de travail, au détriment des travailleurs et de certains de leurs acquis historiques!

Lors de cette campagne d'adhésion cédétiste, on a pu d'ailleurs noter une sensibilité différente suivant les niveaux dans l'organisation. Ainsi par exemple, au lendemain du 10 mai, la descente dans une entreprise Thomson de responsables départementaux venus lancer la campagne, est accueillie par les militants de la section avec

une réserve qui contraste fort avec l'enthousiasme des visiteurs. Un scepticisme qui reflète aussi qu'on n'attend pas de si grandes transformations du nouveau cours des choses, ou du moins, que ce ne sont pas les mêmes éléments qui comptent suivant la structure syndicale: emploi, pouvoir d'achat, libertés syndicales face à un interlocuteur qui n'a pas changé comptent plus là (dans l'entreprise), que nouveau député ou ministre et discussions détendues avec les nouveaux pouvoirs publics.

POUR PRENDRE
L'OFFENSIVE

Si l'on peut voir là le fait (confirmé par d'autres échos semblables dans toutes les régions), que les travailleurs ne se font «pas trop d'illusions», il est clair aussi qu'ils attendent du gouvernement qu'il renverse (au niveau national) le cours des choses qu'ils n'avaient pu entraver par leur propre résistance: l'offensive patronale tous azimuts avec son cortège de licenciements et de pouvoir d'achat amputé, de droits et d'acquis rognés de toutes parts.

De ce point de vue, il y aura beaucoup à méditer sur les développements concernant le temps de travail: un point capital dont le patronat avait fait depuis plusieurs années un de ses points d'attaque et sur lequel il n'a renoncé à aucun de ses objectifs essentiels.

Une indication de poids qui témoigne que les travailleurs sont loin d'avoir repris l'initiative et l'offensive face à l'ennemi de classe!

De quoi mettre en garde en tout cas contre la profondeur supposée des changements qui ont pu se produire et contre l'abandon des armes certes traditionnelles, mais qui ont fait leurs preuves, de la lutte des classes.

Mieux vaut au contraire les tremper, les enraciner encore plus profondément (la situation en offre de meilleures possibilités) et se battre contre ce qui aujourd'hui encore plus qu'hier, peut les écarter du contenu de classe sans lequel elles deviendraient inopérantes et ne permettraient pas de reprendre l'offensive.

QUAND L'ONGLE SAM VOUDRAIT A NOUVEAU DICTER SA LOI A L'ONU

Passablement malmené ces dernières années dans les assemblées générales et les conférences internationales qui se déroulent dans le cadre de l'ONU et des organismes qui en dépendent, l'impérialisme américain, par la voie de sa nouvelle administration Reagan, entend y opérer un rétablissement de sa situation.

Quelle que soit l'issue de cette opération dans des organismes où le tiers monde occupe maintenant une place prépondérante avec plus des 2/3 des sièges, il est de notre devoir anti-impérialiste de dénoncer les USA chaque fois qu'ils prétendent imposer leur loi.

Claude LIRIA

Le 7 mai dernier, commentant devant les journalistes aux Nations unies, le refus de la nouvelle administration d'entériner les décisions prises précédemment sur le droit de la mer, un porte-parole américain déclarait: «C'était la première fois depuis longtemps que les Américains osaient dire: ceci n'est pas dans notre intérêt, alors nous refusons».

CONTRE LA MAJORITE DU MONDE

Quelques jours plus tard, le 20 mai, les Etats unis faisaient partie des trois rares pays (!) sur plus d'une centaine, à avoir voté contre le code international régissant la commercialisation des laits pour les enfants, adopté à l'Organisation mondiale

de la santé (OMS). Ils se retrouvaient ainsi, sans surprise, aux côtés des grandes firmes multinationales comme Nestlé, soucieuses de pouvoir continuer à vendre leurs produits, pour le plus grand dommage des nourrissons des pays pauvres. Jamais la notion de profit n'aura été autant synonyme de mort: en substituant le lait industriel à l'allaitement maternel, les grandes firmes avaient provoqué la mort et la malnutrition de centaines de milliers de bébés du Tiers monde. Ne disposant pas des conditions d'hygiène minimales, les mères utilisaient pour confectionner les biberons, de l'eau non bouillie, cause de maladies infectieuses, rapidement mortelles pour le nouveau-né. De plus, trop pauvres pour acheter

suffisamment de lait en poudre, elles diminuaient les doses indispensables, engendrant ainsi des carences alimentaires graves.

Or, qui porte la responsabilité de cette situation, si ce n'est les firmes multinationales des pays riches, distribuant dans les maternités échantillons gratuits et cadeaux, et vantant à grand renfort de publicité mensongère la «supériorité» du lait industriel qualifié abusivement de «maternisé» ou «humanisé». Mais comme chacun sait, quand une femme arrête d'allaiter, elle ne peut plus revenir sur sa décision deux semaines plus tard, même si elle a compris le danger.

Et c'est ce scandale que l'OMS entend faire cesser, et que les USA ont justifié!

Nouvelle position intempestive: le 5 juin, le secrétaire d'Etat adjoint des Etats unis pour les affaires des organisations internationales affirmait que les USA allaient s'opposer au versement par l'ONU de sommes à plusieurs journaux en paiement de la publication d'articles sur le nouvel ordre économique international. Prétendant une atteinte à la

liberté de la presse et à l'éthique journalistique, le représentant américain a en fait montré l'opposition de son pays à toute remise en cause du système économique mondial favorable aux pays capitalistes industrialisés, appelés «Nord» par opposition au «Sud» toujours plus pauvre.

RESTRICTIONS FINANCIERES

Continuant sur sa lancée, le représentant américain a laissé entendre que son pays pourrait réduire, voire cesser sa participation à l'UNESCO, organisme dépendant de l'ONU. Déjà lors d'une conférence à Genève, un autre porte-parole américain avait indiqué que Washington allait diminuer sa participation financière à l'ONU.

Et pour que le sens politique de ces mesures soit bien clair, plusieurs officiels américains sont partis en guerre contre les organismes dépendant de l'ONU, accusés de «politiser» leur action.

Le 7 mai, un représentant américain a attaqué «la multiplicité de agences» qui s'occupent des mêmes problèmes: «Nous n'avons pas besoin de 7 organisations différentes pour traiter du développement dans le tiers-monde».

Selon lui, l'UNICEF devrait se contenter de porter secours aux mères et aux enfants, sans dépasser ses prérogatives. Autrement dit, vous avez le droit d'aider ceux qui meurent de faim, mais on ne vous demande pas de dénoncer les responsables de la famine dans le tiers-monde. «Il y a trop d'idéologie et pas assez d'efficacité» a-t-il ajouté.

Mais c'est surtout l'UNESCO qui est visé. Un autre représentant américain a violemment attaqué cet organisme, dont il a dit qu'il était le pire exemple de la politisation intolérable dans les agences de l'ONU. En particulier, ce qui ne plaît pas aux USA, c'est que l'UNESCO a condamné la politique d'Israël dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, et qu'il lutte pour la création d'un nouvel ordre mondial de l'information: «Nous constatons que les unes après les autres, ces agences se détournent des tâches utiles qui leur sont imparties pour participer au conflit israélo-arabe, pour se joindre aux efforts de mise en quarantaine de l'Egypte, pour perdre leur temps à se plonger dans la scission Nord-Sud ou rivaliser de virulence dans les condamnations de l'Afrique du sud».

LES MENACES

Qualifiant la politisation de ces organismes «d'infection», le représentant américain n'a pas menti lorsqu'il a dit que son point d'origine était à l'Assemblée générale



Jeane Kirkpatrick, ambassadeur de Reagan à l'ONU.

des Nations unies. Car il est bien vrai qu'en vingt ans, le tiers-monde est devenu prépondérant à l'ONU, même si les grandes puissances impérialistes continuent d'y bénéficier de certains privilèges, hérités du passé où elles faisaient la loi. Mais en attaquant ainsi l'Assemblée générale de l'ONU, les USA auraient-ils une idée derrière la tête? L'avenir nous le dira.

Quoiqu'il en soit, il est bon de savoir qu'un porte-parole américain a déclaré: «dans le passé, certains pays se sont adressés (du haut de la tribune de l'ONU) aux Etats unis d'une manière

qu'ils n'auraient jamais osé employer à l'égard de l'Union soviétique. Mais cela est en train de changer». Se faisant plus menaçant et plus précis, il a ajouté: «lorsqu'un pays se prétendra notre ami, il faudra lui demander: comment avez-vous voté tel ou tel jour?».

Ce langage musclé, assorti d'un chantage à l'argent, s'il est bien représentatif du discours et des pratiques impérialistes, est également significatif du peu d'appuis dont bénéficient aujourd'hui les USA dans le monde. Pour revenir en arrière, ils ne voient pas d'autre solution que la force et l'argent.

«Nos propres intérêts d'abord»

On était prévenu. A en croire un responsable américain, dorénavant la préoccupation des USA dans l'arène internationale serait «la lutte contre le terrorisme», et non plus «contre la violation des droits de l'homme», si chère à Carter.

Sans prétendre décerner des brevets de bonne conduite à l'administration démocrate précédente, force est de constater que l'arrivée de Reagan au pouvoir a marqué un retour en force des «bonnes vieilles traditions musclées» de l'impérialisme américain.

Les résultats ne se sont pas faits attendre en Amérique latine où les dictatures les plus discréditées ont reçu un soutien sans fard des USA. Nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer l'aide américaine au Salvador et à la Bolivie. Maintenant c'est au tour du Chili de redorer son blason un peu vert-de-gris, grâce à l'administration Reagan.

L'occasion en a été donnée avec l'acquiescement par la justice américaine, le 30 mai dernier, de deux anciens agents des services secrets chiliens, accusés du meurtre d'Orlando Letelier, ancien ministre chilien des Affaires étrangères, réfugié aux USA après le putsch de Pinochet.

L'attentat remontait à 1975. En février 79, deux des accusés (aujourd'hui acquittés) étaient condamnés à la prison à vie. Trois officiers chiliens dont la justice américaine réclama en vain l'extradition, figuraient aussi parmi les accusés. Allant encore plus loin, l'administration Carter accusa le régime chilien d'avoir «donné son aval à un acte de terrorisme international», moyennant quoi elle prit plusieurs sanctions à son encontre: arrêt du financement des exportations américaines, suspension des manœuvres navales communes, réduction de la représentation diplomatique américaine et arrêt des livraisons de matériel militaire.

Déjà le 20 février, la nouvelle administration Reagan avait levé les deux premières sanctions. Depuis, plusieurs discours conciliants ont été tenus: «la situation des droits de l'homme au Chili a commencé à s'améliorer de manière significative à la fin de 1976» déclarait l'adjoint du général Haig, ajoutant: «Nos intérêts, y compris les droits de l'homme, sont mieux servis par une approche moins conflictuelle que celle qui a caractérisé notre politique ces récentes années. Je prévois, dans les prochains mois, de nouvelles mesures pour accorder au Chili un traitement équitable et impartial.»

Autre pays de nouveau en odeur de sainteté à Washington: l'Afrique du Sud, dernier bastion de l'apartheid dans le monde.

Annonçant très crûment la couleur, le conseiller du président Reagan pour les Affaires de sécurité a déclaré qu'il s'agissait «aussi repoussant que soit l'apartheid, de fonder notre politique sur le réalisme et une claire perception de nos besoins». Autrement dit: «Nos propres intérêts d'abord», propos tenus par l'ambassadrice des USA à l'ONU.

Soucieux d'empêcher l'URSS de mettre la main sur cette «Arabie Saoudite des minéraux», les USA n'hésitent pas à traiter par le mépris les luttes de libération des peuples noirs de Namibie et d'Azanie, dominés par le système d'apartheid: «Les Etats-Unis sont les amis de l'Afrique du Sud. (...) nous n'abandonnerons pas une nation qui fut toujours à nos côtés». L'objectif étant «de contrer l'aventurisme communiste dans un sous-continent riche en ressources minérales et important stratégiquement.»

Recevant en grande pompe le ministre des Affaires étrangères sud-africain, Washington a fait un premier pas pour sortir l'Afrique du Sud de l'isolement où la tient la communauté internationale, tandis qu'au mois de juin, une conférence «privée» réunissait des militaires américains, sud-africains, uruguayens, argentins, brésiliens et chiliens pour discuter de la création d'un pacte militaire de l'Atlantique-Sud.

SOUSCRIVEZ!

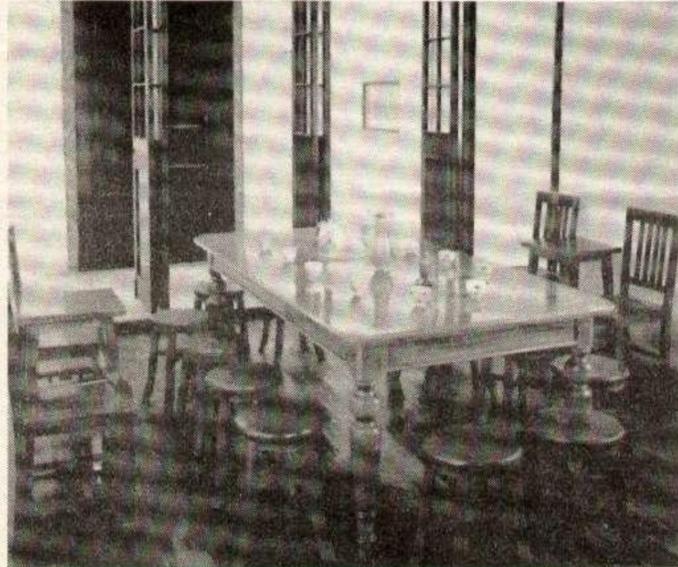
Total précédent : 95 333 Francs

Suppt à réabt hebdo M.E	Aubagne	6
Soutien à HR N.G	Angers	300
Suppt à réabt hebdo M.P.	Sarthe	42
Suppt à réabt hebdo P.J	Sarthe	42
Suppt à réabt hebdo L.M	Marseille	42
Une camarade	Reims	200
Sur vente de vieux papiers	Reims	16
Un camarade	Sedan	20
Suppt à réabt hebdo D.R	Ain	42
Suppt à réabt hebdo A.J	Montrejean	42
Suppt à réabt hebdo B.F	Lille	50
Souscription P.W	La Châtre	160
Suppt à réabt hebdo P.W	La Châtre	42
Souscription HR J.C.C.	Bordeaux	200
Suppt à réabt hebdo D.J. et B.M	Isère	84
Cellule du PCML G. Politzer	Vienne	600
Suppt à réabt T.D	Saintry	42
Un ouvrier de l'Alstom (syndiqué)	St-Ouan	75
CP du PCML Chateaubriand	Région/Paris	35
Une camarade du 93	Région/Paris	50
Vente de matériel CP Chateaubriand	Région/Paris	360
Un camarade	Banlieue-Paris	20
Suppt à réabt hebdo A	Le Perroux	92
Soutien à HR	Arles	1000
Soutien à HR	Aubagne	150
Soutien à HR	Martignes	1275
Soutien à HR	Vitrolles	100
Soutien à HR	Aix-Gardanne	25
Soutien à HR	Marseille-Nord	100
Suppt à réabt hebdo R.J	St-Jean/Ruelle	42
Suppt à réabt hebdo P.J.M	Vitrolles	42
Suppt à réabt hebdo M.N	Gieres	72
Suppt à réabt hebdo P.F	Orléans	42
Un sympathisant HR	Pontivy	370
Suppt à réabt hebdo P.F	Orléans	42
Suppt à réabt hebdo	Rouen	46
Souscription L.J.P	Lyon	16
Suppt à réabt hebdo B.P	Vallauris	30

Nouveau total au 20 juillet 1981 : 101 279,60 Francs

60 années de lutte du Parti communiste chinois

La salle du congrès constitutif du Parti communiste chinois en 1921 à Shanghai.



Hu Yao Bang, actuel président du PCC.

Alors que le Parti communiste chinois prépare son XIII^e Congrès, nos lecteurs et tous les amis de la Chine cherchent à s'informer sur l'état de sa réflexion, son évolution, les décisions qui se dessinent concernant nombre de grandes questions. Commentateurs et spécialistes de la grande presse se sont parfois faits depuis longtemps déjà leur opinion. N'a-t-on pas souvent entendu annoncer que le Parti communiste chinois allait démaoïser et prendre ses distances en douceur avec l'héritage de Mao Zedong ? N'a-t-on pas dit que la Chine allait s'engager dans une voie rompant avec les trente années précédentes d'édification socialiste ? Certains n'ont-ils pas prédit que la pensée maozedong allait être vidée de sa substance ou localisée à la seule période de la révolution de démocratie nouvelle ? Mais quel est donc le point de vue du principal intéressé, du Parti communiste chinois lui-même ?

Son Comité central vient d'adopter en session plénière une « Résolution sur quelques questions de l'histoire du parti depuis la fondation de la République populaire de Chine ». Nous invitons nos lecteurs à se forger directement leur propre point de vue en lisant ce document (Pékin Information N° 27 du 6-7-1981). Nous nous bornerons ici à informer sur quelques-unes des questions essentielles qui y sont traitées.

Le document consacre d'abord tout un chapitre à retracer les vingt-huit années de luttes ayant abouti à la fondation de la République populaire de Chine. Il attribue cette victoire au combat mené par « d'innombrables héros, les camarades de tout le parti et le peuple de toutes nos nationalités ». Indiquant qu'il ne faut pas sous-estimer cependant le rôle joué par les chefs de la révolution, il déclare à ce propos : « Le camarade Mao Zedong figure en tête des nom-

Fondé en 1921, le Parti communiste chinois se trouve alors confronté à une tâche gigantesque. Ni les révoltes paysannes, ni la révolution de 1911 dirigée par Sun Yat Sen, n'ont pu venir à bout de l'oppression qui écrase le peuple et la grande Chine à la civilisation millénaire.

Le Parti communiste définit au moyen d'une analyse concrète, la voie de la révolution : abattre la domination du féodalisme, de l'impérialisme et du capitalisme bureaucratique ; trois montages selon l'expression de Mao Zedong, qui pèsent sur le peuple chinois.

Il parvient, grâce à l'application créatrice du marxisme léninisme qui donne naissance à la pensée Mao Zedong, à guider le peuple sur ce chemin. Après vingt-huit ans de combats complexes, de luttes armées qui bousculent y compris le statu quo que les USA auraient souhaité imposer à l'issue de la deuxième guerre mondiale, c'est la Libération.

Près d'un quart de l'humanité se délivre du joug qui la maintenait dans la misère, la famine et l'humiliation. Immense encouragement pour tous les peuples mais encore plus pour ceux des colonies : il faut oser se révolter, il est possible de vaincre le colonialisme et l'impérialisme ; l'impérialisme US lui-même ne vient-il pas d'essuyer sa première grande défaite ?

La révolution de démocratie nouvelle a fait du peuple le maître du pays. Elle ouvre une possibilité sans précédent : édifier le socia-

lisme dans un pays du Tiers Monde ; chercher à surmonter au moyen de ce système nouveau les énormes difficultés qu'oppose au développement l'ordre économique mondial maintenu par l'impérialisme.

L'expérience socialiste chinoise va connaître de nouveaux développements. On ne peut manquer d'être frappé par ces changements, par une telle complexité. Mais finalement une œuvre aussi nouvelle que l'édification du socialisme dans cet immense pays du Tiers Monde, et qui plus est dans le contexte international actuel, n'est-elle pas entreprise sous le signe même de la complexité ? Expérimentations, tâtonnements, mise en œuvre d'orientations différentes et parfois contradictoires, c'est toute une recherche pour frayer un chemin à la voie d'édification socialiste la plus adaptée à la Chine dans les conditions actuelles.

Quels sont d'ores et déjà les apports de cette gigantesque expérience ? En trente-cinq ans, bien peu au regard de l'histoire, le socialisme a permis de nourrir, vêtir, et de subvenir pour l'essentiel aux besoins fondamentaux et vitaux du peuple chinois. De nombreux pays du Tiers Monde continuent à déployer bien des efforts pour parvenir à un tel résultat. Le Parti communiste chinois a engagé une modernisation qui se fixe comme objectif le bien-être du peuple et dont la réussite consacrerait alors une supériorité évidente du socialisme.

Refusant, à la différence de l'Union soviétique, de mettre au service de son dé-

veloppement des pratiques hégémonistes, la Chine se tient au contraire avec fermeté aux côtés des peuples et nations qui affrontent l'impérialisme et l'hégémonisme. Elle soutient ainsi la réunification de la Corée, la lutte des peuples africains contre le racisme, la lutte du peuple palestinien, de même que la résistance des peuples afghan et khmer contre l'hégémonisme. Jouant un rôle crucial dans la construction d'un front uni antihégémonique mondial, elle constitue un rempart pour la paix en même temps qu'elle contribue à la révolution mondiale.

Bien entendu il existe en Chine de nombreuses insuffisances comme le souligne le Parti communiste chinois lui-même. La poursuite de la construction du socialisme ne peut manquer non plus de soulever de nouveaux problèmes, de rencontrer encore des obstacles, de se dérouler à travers des luttes complexes. Mais les acquis de l'application du marxisme-léninisme et de la pensée maozedong rendent confiants dans la capacité du Parti communiste et du peuple chinois d'avancer progressivement dans leur voie socialiste. C'est à eux seuls qu'il incombe de juger et de décider de la voie la meilleure pour la Chine socialiste et d'accomplir cette tâche. Nous ne saurions quant à nous ménager nos efforts pour les soutenir, eux qui ont déjà tant apporté à la Chine et à l'humanité.

Le texte caractérise la deuxième période (1956 à 1966) comme « le début de l'édification générale du socialisme ». Il met à son crédit des réalisations importantes dans la construction de la base matérielle et technique permettant d'entreprendre une modernisation, dans la formation de cadres expérimentés, etc... Il y voit cependant des erreurs graves et répétées malgré les tentatives de correction, telles « le grand bond en avant », le « vent de communitarisme », etc... La responsabilité en est attribuée à Mao Zedong principal dirigeant, mais aussi à l'ensemble de la direction collective de l'époque.

La résolution critique ensuite la Révolution culturelle déclenchée par Mao Zedong et caractérisée comme une « grave erreur généralisée et prolongée ». Elle entend d'analyser en quoi a consisté, selon elle, l'erreur mais aussi d'en rechercher les causes.

Le document souligne deux d'entre elles qu'elle ne réfère nullement à la personne de Mao Zedong mais à l'histoire du Parti communiste chinois et du Mouvement communiste

chinois

Mao Zedong entouré de Zhou En Lai et de Zhu Deh.



Jean QUERCY

LE RÔLE HISTORIQUE DE MAO ZEDONG ET DE LA PENSÉE MAOZEDONG

A propos du rôle historique de Mao Zedong, la résolution déclare ceci : « Le camarade Mao Zedong fut un grand marxiste, un grand révolutionnaire, un grand stratège et un grand théoricien prolétarien. Certes, il a commis de graves erreurs au cours de la « révolution culturelle », mais si l'on considère sa vie dans son ensemble, sa contribution à la révolution chinoise dépasse de loin ses erreurs, son mérite occupe la première place, tandis que ses erreurs n'occupent qu'une place secondaire ».

Contrairement aux prévisions de certains « spécialistes », la résolution ne cantonne pas la contribution de Mao Zedong à la période de la révolution de démocratie nouvelle, et lui attribue également une grande place lors de l'édification socialiste. Le document fait une longue et passionnante étude de la pensée maozedong, « née de l'union des principes généraux du marxisme-léninisme à la pratique concrète de la révolution chinoise ». Il l'analyse

comme étant tout d'abord « une pensée directrice scientifique adaptée aux conditions du pays ». Il traite ensuite des nombreux domaines où il estime que la pensée maozedong « a enrichi et développé le marxisme-léninisme » : révolution de démocratie nouvelle, révolution socialiste, édification économique, stratégie militaire, politique et tactique, travail idéologique, politique et culturelle, édification du parti, etc...

comme étant tout d'abord « une pensée directrice scientifique adaptée aux conditions du pays ». Il traite ensuite des nombreux domaines où il estime que la pensée maozedong « a enrichi et développé le marxisme-léninisme » : révolution de démocratie nouvelle, révolution socialiste, édification économique, stratégie militaire, politique et tactique, travail idéologique, politique et culturelle, édification du parti, etc...

Considérant la pensée maozedong comme « un capital précieux » du PCC et un guide pour l'action, le document cite les principales œuvres qui synthétisent la position, les points de vue et les méthodes qui en constituent, d'après lui, l'essence.

MODERNISATION SOCIALISTE

Dans un dernier chapitre, le document explique en quoi consiste la voie d'édification socialiste chinoise telle qu'elle a été tracée progressivement depuis la troisième session.

L'objectif ambitieux que fixe le CC du PCC est de « transformer graduellement notre pays en un puissant état socialiste, hautement démocratique, hautement civilisé et doté d'une agriculture, d'une industrie, d'une défense nationale, d'une science et d'une technique modernes... ».

La résolution réaffirme que la contradiction principale se situe, en Chine, « entre les besoins matériels et culturels croissants du peuple et l'état arriéré de la production sociale ». Elle en conclut que l'essentiel des activités du Parti communiste chinois doit être consacré désormais à la modernisation socialiste. Mais elle déclare également qu'il est nécessaire de poursuivre la lutte révolutionnaire et de continuer la lutte de classe d'une façon adaptée aux conditions nouvelles en s'opposant à son « extinction » comme à son « extinction ».

A l'occasion du 60^e anniversaire du Parti communiste chinois, le camarade Jacques Jurquet a envoyé au nom du PCML et de son Comité central un message au Comité central du PCC et à son président, le camarade Hu Yaobang.

Après de nombreuses discussions entre la Chine, la France et les pays de l'Asie du Sud-est, les participants ont adopté une déclaration et une résolution préconisant le cessez-le-feu, le retrait de toutes les forces

OTTAWA

DOLLAR : UNE POLITIQUE DE SUPERPUISSANCE

Tandis que le dollar atteint le plafond : 5,81 francs, s'ouvrait à Ottawa la fameuse conférence des 7 grands pays impérialistes. Au centre des conversations : la flambée du dollar, les rapports Nord-Sud, les problèmes militaires, avec un avantage pour le dollar, encore que les trois questions soient étroitement imbriquées.

Que signifie cette hausse des taux d'intérêts US ainsi que la flambée actuelle du dollar ? Reagan a relevé le taux d'intérêt, c'est-à-dire le loyer du dollar pour plusieurs raisons. Il lui fallait enrayer la baisse du dollar, qui sous Carter était descendu à un niveau jamais atteint. Une telle chute si elle avait persisté n'aurait pas manqué de renforcer la crise de confiance internationale dans la monnaie américaine.

L'augmentation du loyer du dollar — taux auquel on emprunte cette monnaie — permettait de réduire la distribution de crédit, mais surtout de faciliter le redéploiement et la concentration des grands monopoles US en leur donnant accès à une plus grande masse de capitaux, à des taux d'intérêts que eux seuls peuvent s'offrir. Une telle politique entraîne par ailleurs la faillite d'entreprises de moindre importance qui ne peuvent emprunter à des taux d'intérêts si élevés, entraînant donc de nouveaux licenciements aux USA mêmes. Les Etats-Unis, par cette politique, entendent peser sur les autres pays capitalistes avec lesquels ils sont en concurrence sur les marchés afin de leur faire payer la note de cette politique, cela grâce au rôle international du dollar, monnaie de réserve. Autre conséquence directe sur les économies des autres

Et Reagan, dont la politique ne fait pas l'unanimité, notamment chez les pays européens, va tenter de refaire l'unité des pays impérialistes en désignant dans le Tiers Monde le danger commun.

prix à payer pour la sécurité européenne menacée par les ambitions soviétiques.

En fait la politique des taux d'intérêts élevés pratiquée par Reagan n'est qu'un moyen pour renforcer la concentration et la restructuration des monopoles US afin de redonner aux USA le leadership incontesté sur les pays européens. La politique de réarmement des USA n'a pas pour but la sécurité mais le maintien et le renforcement de ses intérêts impérialistes dans le Tiers Monde et en Europe. Cette supériorité étant remise en cause par une URSS de plus en plus agressive qui demande un partage du monde. Jouant sur le fait que le dollar constitue la monnaie de réserve et d'échange au niveau international, les USA entendent faire payer leur redressement à leurs fameux « alliés » et concurrents du monde dit « libre », en invoquant la protection américaine.

Prévue initialement sur les rapports Nord-Sud, pour préparer la conférence Nord-Sud de Cancun, la réunion d'Ottawa a finalement, sur injonction de Reagan, été centrée sur les rapports Est-Ouest. Le président mexicain Portillo, hôte de la future conférence Nord-Sud, s'en est inquiété : « J'espère que sortira d'Ottawa des mesures atténuant les graves conséquences monétaires et financières des taux d'intérêts du dollar pour les pays en voie de développement ».

Reagan, dont la politique ne fait pas l'unanimité, notamment chez les pays européens, va tenter de refaire l'unité des pays impérialistes en désignant dans le Tiers Monde le danger commun.

Léon CLADEL

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE CAMBODGE

Une grande majorité des pays membres de l'ONU ont assisté du 13 au 17 juillet à New-York, à la Conférence internationale sur le Cambodge.

Par leur présence en nombre, les 90 pays participants ont montré qu'il n'était pas question d'accepter le fait accompli de l'invasion vietnamienne, et ce malgré les déclarations intempestives des dirigeants vietnamiens qui criaient à l'échec de la conférence avant même qu'elle ne se tienne.

Après de nombreuses discussions entre la Chine, la France et les pays de l'Asie du Sud-est, les participants ont adopté une déclaration et une résolution préconisant le cessez-le-feu, le retrait de toutes les forces

étrangères dans les plus brefs délais possible, avec supervision et vérification par une force de maintien de la paix, un groupe d'observateurs de l'ONU, des arrangements pour que les factions armées n'interfèrent pas dans les élections. Un Comité spécial chargé de suivre la question cambodgienne a été créé.

Ainsi, le Vietnam et l'URSS qui espéraient par leur absence minimiser la portée de la conférence, n'ont pu enterrer le problème cambodgien : le retrait des soldats vietnamiens (deux cents mille) est toujours exigé par la Communauté internationale, et la création du comité spécial contribuera à tenir l'attention éveillée sur la question.

Le Quotidien du Peuple

Comme beaucoup d'anciennes colonies françaises, le Sénégal reste, malgré l'indépendance, sous la domination de l'impérialisme, français en particulier. Ce qui se solde, au niveau du développement d'une économie indépendante et du bien-être du peuple, par un bilan globalement négatif.

Nous publions ci-dessous de larges extraits de ce bilan et du projet de Programme impulsé par une organisation révolutionnaire sénégalaise, intitulée « AND JEF — Mouvement révolutionnaire pour la démocratie nouvelle » (A.J. MRDN). Avec elle, nous nous associons à toutes les revendications du peuple sénégalais mettant directement en cause notre propre impérialisme, ce que soit les revendications économiques préconisant la nationalisation des secteurs

clés de l'économie, ou les revendications de défense nationale préconisant le démantèlement des bases militaires françaises.

Par ailleurs, l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (UGTSF — membre de la Maison des travailleurs immigrés) qui a pour objectif d'aider les travailleurs immigrés en France, mais surtout de permettre leur retour au pays et de participer à des petits projets de développement de villages sénégalais, a organisé au mois de juin à Paris un colloque sur la situation passée et présente au Sénégal. A partir d'un des exposés, présenté au colloque par Claude Meillassoux, chercheur au CNRS, nous abordons une question qui permet de mieux comprendre la faillite du Sénégal aujourd'hui : les méfaits de la colonisation.



SENEGAL

Comment en finir avec l'emprise impérialiste ?

Le Sénégal est un pays néo-colonial et semi-féodal. Son peuple subit l'exploitation et l'oppression de l'impérialisme international, français en particulier, et du capitalisme bureaucratique; il est aussi victime d'une exploitation et d'une oppression de type féodal.

La forme principale de domination sur notre peuple est la domination impérialiste. Elle se manifeste notamment par un blocage de l'économie nationale, le drainage de toutes les richesses vers les pays impérialistes et la paupérisation croissante des masses populaires.

Cette domination a pour effet, par l'intermédiaire de valets locaux, de permettre à une bourgeoisie étrangère d'acquiescer l'essentiel du commerce et de la production industrielle qui devient entre ses mains un moyen d'exploitation et d'asservissement de l'ensemble du peuple. Elle constitue la base de la misère sociale, du déperissement économique, de l'insécurité, du chômage et de toutes sortes d'humiliations qui sont le lot commun des larges masses populaires.

SUR LE PLAN POLITIQUE

De grandes manœuvres sont en cours pour masquer l'échec total de plus de vingt années de règne sans partage de l'UPS-PS. L'impérialisme, particulièrement français, a mis en œuvre un plan de « REDRESSEMENT POLITIQUE » pour freiner la montée des luttes politiques du peuple, rallier l'aile réformiste de l'opposition, nourrir des ambitions électorales et semer des illusions afin de se donner du répit. (...)

SUR LE PLAN ECONOMIQUE

L'agriculture reste orientée vers les cultures d'exportation (arachide, canne à sucre, coton, etc...) au détriment des cultures vivrières. L'accent est encore mis sur l'arachide, malgré le bilan négatif de l'expérience de sa monoculture. Les organismes d'intervention (SODEVA, SODEFITEX, SOMIVAC, SONAR) constituent un instrument privilégié de l'impérialisme et de la bourgeoisie politico-bureaucratique dans leur exploitation des masses paysannes.

Après avoir quinze ans durant, embrigadé les paysans dans les « COOPERATIVES » et monopolisé la commercialisation des produits agricoles — pour lesquels l'Etat a imposé ses prix —, soumettant les masses à une exploitation féroce et inhumaine, l'ONCAD a été dissout en 1980, au profit du développement du capital impérialiste agraire, sans qu'aucun bilan de son activité ne soit publié.

En vertu de la loi sur le domaine national, les paysans sont expropriés de leurs terres les plus fertiles qui sont concédées aux sociétés étrangères (Moullins Sentenac, CSS, SO CAS...), ce qui transforme nombre de paysans démunis en ouvriers agricoles.

De plus, la persistance des rapports de production semi-féodaux contribue à aggraver la misère des masses paysannes soumises à divers tributs et redevances.

Dans le secteur de l'élevage, l'absence d'une politique hydraulique efficiente et d'une politique fourragère et d'utilisation des résidus pour l'alimentation du bétail, le contrôle des sociétés pastorales par les capitaux étrangers sont à l'origine de la ruine et de la misère des éleveurs. Le cheptel tombe tête par tête au fil des années de sécheresse, victime de la politique de démission nationale du régime néo-colonial.

Dans le secteur de la pêche, nos ressources halieutiques sont systématiquement pillées par des unités de pêche industrielle appartenant à des entreprises européennes de l'Ouest et de l'Est, japonaises etc... tandis que la pêche arti-

sanale en ruine par suite des méthodes d'exploitation archaïques qui y sont pratiquées, connaît de surcroît, la main-mise progressive de la bourgeoisie étrangère et de la bourgeoisie politico-bureaucratique sur ses produits.

Le secteur industriel, essentiellement de transformation, est presque entièrement aux mains du capital impérialiste, français en particulier, qui exploite durement les travailleurs, brime les bourgeois nationaux — hommes d'affaires ou entrepreneurs — et ruine les artisans locaux.

L'institution d'un CODE DES INVESTISSEMENTS extrêmement généreux et la création de la Zone franche industrielle, favorisent l'exploitation des masses laborieuses par les monopoles capitalistes étrangers, et le rapatriement sans limitation des bénéfices et capitaux.

Les réseaux vitaux en matière de communication et de transport (port, aéroport...) sont à des degrés divers sous le contrôle de l'impérialisme, particulièrement français, et servent fondamentalement ses intérêts.

Les installations touristiques établies sur des emplacements arrachés aux populations locales, appartiennent presque entièrement à la bourgeoisie étrangère. Les organismes financiers et bancaires internationaux (Crédit lyonnais, BNP, Caisse centrale de coopération économique, National city bank, Holding bank, Deutch bank...) contrôlent la quasi-totalité du réseau financier (banques, assurances, organismes de crédit...) qui est de cette façon mis au service du capital impérialiste en place. De fait, le commerce import-export est aux mains de la bourgeoisie étrangère, française et libano-syrienne au premier rang.

La bourgeoisie nationale est confinée dans le demi-gros et le détail peu productifs. Le maintien de notre pays dans la zone franche, outre qu'il permet à l'impérialisme français d'exercer un contrôle rigoureux sur les mouvements de devises et de s'assurer ainsi des positions commerciales privilégiées, lui fait subir tous les contre-coups de la crise du système impérialiste.

SUR LE PLAN SOCIAL

La domination impérialiste plonge le peuple travailleur dans une profonde misère sociale en exposant les ouvriers des entreprises capitalistes à une exploitation féroce et à des brimades multiples (licenciements, compressions, lock-out...) au mépris total du minimum de législation sociale (en matière surtout d'accidents de travail, de maladies professionnelles, d'heures supplémentaires, etc...) qui reste souvent inappliqué.

Les lois et règlements de toutes sortes sont brandis par l'Etat néo-colonial pour briser la combativité de la classe ouvrière avec la participation servile de dirigeants syndicaux acquis aux intérêts du patronat. La loi 80-01 qui plafonne les dommages et intérêts en cas de licenciement abusif, reflète bien la coalition Etat-patronat contre les travailleurs.

Sous le joug de l'impérialisme, par l'intermédiaire des sociétés d'intervention, du capital bureaucratique et de semi-féodaux, les masses paysannes victimes de la politique agricole de l'Etat néo-colonial sont sous la constante menace de la famine. Un nombre croissant de ruraux est alors obligé de fuir la campagne ou de se transformer en ouvriers agricoles.

Les femmes, qui constituent plus de la moitié de la population, sont écrasées par l'arbitraire néo-colonial, l'oppression semi-féodale et les préjugés patriarcaux. Dans leur grande majorité, elles sont maintenues hors des principaux circuits économiques de notre temps, lorsqu'elles ne sont pas livrées à très bon marché au patronat impérialiste. (...)

L'insuffisance des installations sanitaires et l'absence d'équipements et surtout la pauvreté en médicaments rendent tout à fait précaire la santé des populations exposées à de nombreuses maladies dont elles doivent supporter le coût par les charges qu'entraînent les prestations sanitaires. Il en découle un fort taux de mortalité infantile et la menace permanente d'épidémies ravageuses.

Ainsi, la politique de l'Etat néo-colonial entraîne une paupérisation croissante des masses laborieuses dont les conditions de vie et de travail se dégradent sans cesse; le coût de la vie augmente sans arrêt, alors que les revenus stagnent en ville comme en campagne. (...)

SUR LE PLAN MILITAIRE

L'armée française joue dans notre pays le rôle d'une armée d'occupation; sa présence en divers points stratégiques s'explique par la volonté de protéger les intérêts étrangers contre l'aspiration légitime de notre peuple à l'indépendance nationale. Les accords de « COOPERATION » militaire signés entre le régime néo-colonial et l'Etat français font de notre pays une base d'agression toujours prête contre les peuples frères africains et contre notre peuple lui-même.

Ainsi donc, le système néo-colonial a pour effet de retarder le développement des forces productives, d'abaisser le niveau de vie de la population laborieuse, d'ériger en état normal l'insécurité générale, de maintenir le peuple qui la subit directement dans l'ignorance et l'absence de droits essentiels, développant en retour le mécontentement et la révolte.

Il découle de ce qui précède que la suppression des maux dont souffrent nos masses passe nécessairement par le renversement du système néo-colonial. C'est pourquoi s'impose comme étape actuelle de la lutte du peuple sénégalais, celle de la REVOLUTION NATIONALE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE (RNPP) pour l'instauration d'une société de démocratie nouvelle.

Cette révolution est anti-impérialiste, anti-hégémonique, et anti-féodale. Elle a pour cible majeure l'impérialisme français, la bourgeoisie politico-bureaucratique, la bourgeoisie compradore et les exploités semi-féodaux.

La RNPP met en mouvement toutes les forces anti-impérialistes. Elle entraîne par conséquent, sous la direction du prolétariat allié à la paysannerie pauvre, la petite bourgeoisie ainsi que l'aile patriotique de la bourgeoisie nationale.

Ses tâches consistent à liquider la domination impérialiste sur notre pays et à mettre fin à l'oppression semi-féodale.

La RNPP est une révolution de type nouveau : NATIONALE, en ce qu'elle vise à liquider totalement la domination impérialiste sur notre pays sous toutes ses formes, à briser l'oppression nationale qui en résulte et à prévenir toute agression étrangère, toute visée annexionniste de l'impérialisme, des deux super-puissances en particulier;

DEMOCRATIQUE, parce qu'elle vise à instaurer la démocratie pour l'ensemble du peuple et à assurer l'émancipation de la paysannerie de l'oppression semi-féodale et capitaliste-bureaucratique;

POPULAIRE, en ce qu'elle doit être l'œuvre des larges masses ouvrières et paysannes au premier chef. Elle doit être accomplie grâce à l'initiative créatrice, à l'énergie révolutionnaire, à l'abnégation et au courage du peuple travailleur de notre pays.

La RNPP a pour but, dans cette phase, d'établir un Etat NOUVEAU et POPULAIRE, un ETAT DE DEMOCRATIE NOUVELLE dont la tâche sera :

— d'instaurer un pouvoir populaire garantissant la véritable démocratie au service du peuple et le protégeant dûment,

— de développer une économie nationale indépendante et planifiée, sous le contrôle de l'Etat;

— de mener la réforme agraire sur la base du principe : « LA TERRE A CEUX QUI LA TRAVAILLENT ».

— d'assurer le bien-être intégral du peuple,

— de promouvoir une culture nouvelle populaire et scientifique,

— de sauvegarder l'indépendance nationale en assurant correctement la défense de la patrie face aux velléités annexionnistes et aux tentatives d'agression d'où qu'elle viennent. (...)

Sur la base de l'idéologie révolutionnaire du prolétariat et du rôle dirigeant de la classe ouvrière alliée principalement à la paysannerie laborieuse et entraînant toutes les catégories sociales opprimées par le système néo-colonial et intéressées de ce fait à sa liquidation, AJ/MRDN met en avant le programme ci-après, qui se fonde avant toute chose sur la mobilisation pleine et active du peuple travailleur et sur la libération entière de son initiative révolutionnaire.

POUR INSTAURER UN ETAT DE DEMOCRATIE NOUVELLE

1) Œuvrer pour la conquête du pouvoir politique afin d'établir un Etat de démocratie nouvelle basé sur la souveraineté du peuple. (...)

2) d'ores et déjà, faire garantir à tous la liberté de croyance et d'exercice du culte dans le cadre d'une laïcité positive de l'Etat; faire supprimer toutes les lois antipopulaires ainsi que la Cour de sûreté de l'Etat; faire garantir toutes les libertés démocratiques et leur plein exercice;

3) faire dénoncer tous les accords inégaux conclus avec des pays étrangers notamment les accords dit de « coopération » (monétaire, culturel, militaire etc...) avec l'impérialisme français.

POUR EDIFIER UNE ECONOMIE NATIONALE INDEPENDANTE AU SERVICE DU PEUPLE

4) liquider la mainmise impérialiste sur l'économie sénégalaise, créer une monnaie nationale, condition de l'indépendance monétaire effective qui constitue une base indispensable à un développement économique véritable;

5) nationaliser et mettre au service du peuple les secteurs clés de l'économie : mines, banques, assurances, huileries, complexes agro-industriels, les principaux réseaux de transport; nationaliser le commerce extérieur (import-export), de même que les installations touristiques sous contrôle étranger;

6) supprimer la Zone franche industrielle; abolir l'ancien code des investissements et instaurer une nouvelle politique d'investissements en adéquation avec les exigences du développement national au service du peuple;

7) développer le capital national dans la perspective de sa participation optimale à l'édification d'une économie planifiée sous le contrôle de l'Etat de démocratie nouvelle.

8) mettre fin à l'exploitation des paysans par les organismes de crédit et d'intervention (SODEVA, SODEFITEX, SAED, BNDS) et le capitalisme bureaucratique, organiser sur une nouvelle base la coopération de production agricole et assurer aux paysans une assistance adéquate pour une politique de diversification rationnelle : mil, maïs, riz, niébé, manioc, fruits, maraichage etc...; définir une politique de rémunération satisfaisante des produits agricoles qui tienne compte en premier lieu de l'intérêt des producteurs;

9) liquider les rapports d'exploitation de type semi-féodal à la campagne et mettre en œuvre une réforme agraire qui assure une exploitation rationnelle de la terre au profit de ceux qui la travaillent;

10) combiner l'agriculture à l'élevage, faire de l'agriculture la base du développement économique et de l'industrie le facteur dynamique suivant le principe « marcher sur ses deux jambes »;

11) développer les pétrages et assurer la pro-

tection et l'accroissement du cheptel dans l'intérêt des éleveurs;

12) maîtriser le problème de l'eau par la réalisation des barrages d'irrigation, la multiplication des forages et puits et par l'utilisation judicieuse des nappes souterraines. Le problème de l'eau ne peut se résoudre efficacement que par la mise en œuvre d'une technique souple et simplifiée, susceptible d'être prise en charge par les populations rurales qui, éduquées et correctement encadrées, devront être les artisans principaux de la maîtrise de l'eau;

13) développer la pêche artisanale par l'organisation coopérative et la modernisation; lutter efficacement contre le pillage de nos ressources halieutiques par les pirates étrangers; délimiter et protéger des zones de reproduction; privilégier l'exploitation locale des produits de la pêche;

14) développer les voies de communication (routières, ferroviaires, maritimes, fluviales et aériennes), améliorer le système des télécommunications;

15) assurer le développement des différentes régions sur la base d'une centralisation judicieuse (...)

16) assurer la participation de tous les travailleurs à la gestion et à la direction de leurs entreprises, élever sans cesse leur niveau de conscience politique et idéologique et parfaire leur formation scientifique et technique afin qu'ils servent mieux leur peuple;

17) supprimer les conventions collectives actuelles et promulguer de nouvelles conventions qui correspondent aux intérêts légitimes des travailleurs (salaires, conditions de travail, sécurité sociale, embauche); promulguer un code du travail qui garantisse les droits des travailleurs, notamment l'exercice effectif du droit de grève;

18) défendre les intérêts légitimes des travailleurs sénégalais à l'étranger et favoriser leur retour par l'offre d'un emploi convenable;

19) garantir effectivement le droit au travail en luttant efficacement contre le chômage;

20) supprimer les taxes et impôts abusifs qui ruinent les travailleurs, mettre en place un système fiscal qui aille dans le sens de l'allègement de l'impôt pour les revenus faibles;

21) rendre accessible aux masses populaires les denrées de première nécessité par une juste politique de prix et assurer leur ravitaillement régulier en nourriture et vêtements;

22) garantir la santé physique et mentale du peuple; mettre l'accent sur la médecine préventive et recourir à l'utilisation scientifique de la médecine traditionnelle, (...)

23) définir une politique de logement qui protège les masses de la spéculation foncière et immobilière; procurer aux travailleurs les moyens de se doter de logements décentes, au coût réduit, et en nombre suffisant;

24) assurer un service de transport public convenable et alléger les tarifs au profit des masses laborieuses;

25) liquider les différentes formes d'oppression qui pèsent sur la femme, (...)

FAMINE, EMIGRATION, MORT : LES BIENFAITS DE LA COLONISATION

Selon une idée couramment répandue en Occident, (et pour cause!), l'Afrique d'avant la colonisation était un continent peuplé de sauvages auxquels des colons européens, pleins de bonté, apportèrent la Civilisation: justification pratique mais fautive de bout en bout.

Comme l'indiquait Claude Meillassoux, la paysannerie sénégalaise a une histoire et il n'est pas vrai que les premiers colons ont œuvré sur une table rase. Avant la colonisation, la région qui s'appelle aujourd'hui le Sénégal, était développée, elle faisait un commerce important avec le Maroc et l'Afrique australe; la société était composée de plusieurs classes sociales: aristocratie, esclaves, commerçants.

Avec la colonisation, toute la société, les structures économiques ont été écrasées, brisées, uniformisées, car les colons européens voulaient substituer leur propre système économique et commercial à celui déjà existant. Et pour cela, pas d'autre moyen que la guerre et la violence.

LES CULTURES D'EXPORTATION

Comme les paysans étaient obligés de vendre des produits pour obtenir de l'argent et comme les cultures vivrières traditionnelles étaient hors marché, ils ont été amenés à cultiver ce que le système colonial voulait bien leur acheter, c'est-à-dire les cultures d'exportation comme l'arachide, qui paraient vers l'Europe. Bien entendu, ces cultures se sont faites au détriment des cultures vivrières, non commercialisables, mais qui avaient néanmoins permis à la paysannerie sénégalaise de vivre jusqu'ici en évitant les grandes famines.

L'EMIGRATION

Parallèlement à l'introduction des cultures d'exportation, si rentables pour les colonisateurs, le phénomène de l'émigration s'est accentué.

En effet, si un jeune paysan dans la pleine force de l'âge partait travailler en ville, justement pendant la période des travaux des cultures vivrières, il y avait un manque à produire qu'il fallait compenser. Comment? D'abord ceux qui restaient devaient travailler plus; les femmes et les vieillards moins robustes ont participé aux travaux des champs. Mais comme ils étaient moins productifs, la communauté a été obligée d'abandonner des terres trop lointaines qui ont été regagnées par la friche. Ainsi les surfaces cultivées ont diminué.

Ensuite, ceux qui partaient, ont été contraints de séjourner de plus en plus longtemps dans les villes ou à l'étranger pour envoyer le plus d'argent possible à leur famille restée au village.

D'épisodique, l'émigration est donc devenue plus durable.

LE BOUM DEMOGRAPHIQUE

Plus terrible encore dans ses conséquences, la colonisation a engendré un autre phénomène, le boum démographique, dont on tente en Occident de faire porter la responsabilité au caractère «sexuel» des noirs.

Or tout démographe sérieux qui étudie les courbes de naissances, vous dira que la natalité n'est pas un phénomène si naturel qu'il y paraît au premier abord. De manière plus ou moins organisée, plus ou moins formelle, la société sénégalaise d'avant la colonisation avait un taux de natalité tel que les réserves de céréales constituées dans les stocks pouvaient nourrir les enfants jusqu'à ce qu'ils soient en âge de travailler. Or deux phénomènes ont bouleversé cette démographie supportable: la main-mise de l'admini-

stration coloniale sur les stocks, et les besoins d'une main-d'œuvre très abondante et bon marché dans les colonies et néo-colonies. Ainsi la natalité a été encouragée pour les plus grands besoins du pillage de la main-d'œuvre!

Mais aujourd'hui, avec la crise économique, l'Occident n'a plus besoin de tous ces gens. Il faut s'en débarrasser. Alors, au nom du «libéralisme économique» cher à Reagan et Raymond Barre, on assiste à une entreprise de liquidation de cette «surpopulation». Ceux qui n'ont pas de travail, on leur enlève tout simplement les moyens de survivre, en supprimant les allocations de chômage, les retraites, les indemnités de maladie, ainsi que le prévoit le Fonds monétaire international!

Voilà comment, après avoir détruit l'économie de toute une région, après avoir favorisé la diminution des cultures de subsistance, après avoir provoqué l'émigration, la natalité galopante, et les famines, l'impérialisme entend aujourd'hui liquider ceux qu'il a si bien pressurés pendant tant d'années.

SURVIVRE !

Si bien qu'aujourd'hui, pour le peuple sénégalais, le problème n'est même plus celui du développement, mais celui de la survie.

Et il est clair qu'on ne pourra pas revenir à une agriculture de subsistance, indispensable pour faire vivre les gens, mais peu rentable dans le cadre du système capitaliste, sans détruire ce système imposé en Afrique par la colonisation et qui se perpétue depuis, là où l'impérialisme conserve la haute main.

Claude LIRIA

POUR UNE POLITIQUE D'INDEPENDANCE ET DE SOUVERAINETE EFFECTIVE

30) défendre fermement la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Sénégal, protéger en particulier nos eaux territoriales et notre espace aérien en comptant avant tout sur nos propres forces c'est-à-dire sur la mobilisation populaire;

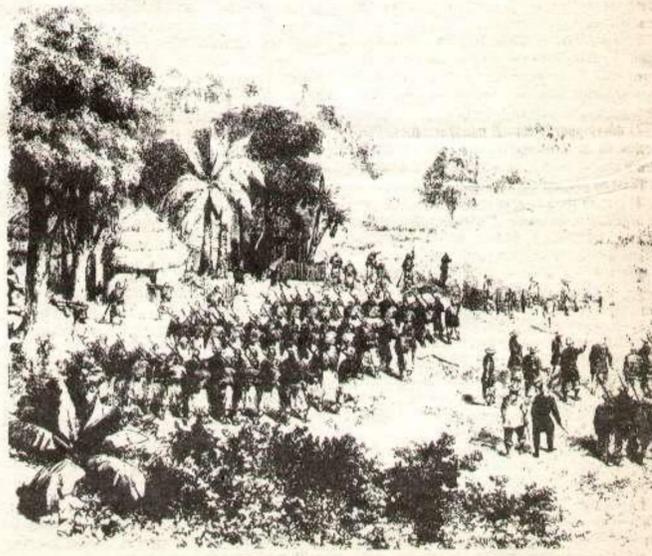
31) édifier une armée populaire de défense nationale entièrement dévouée au peuple démocratiquement structurée et qui participe à la production; (...)

32) supprimer les bases militaires françaises sur notre sol national, retirer notre pays des coalitions armées de type néo-colonial, empêcher toute nouvelle implantation de bases militaires étrangères;

33) mener une politique extérieure basée sur les cinq principes suivants: —coexistence pacifique, —échange sur la base d'intérêts mutuels, —non agression mutuelle, —non ingérence dans les affaires intérieures, —égalité et avantages réciproques;

34) dénoncer vigoureusement les organisations à caractère néo-colonial et lutter résolument pour des groupements régionaux au service des peuples africains;

35) appuyer et soutenir activement la lutte des pays pour l'indépendance, des nations pour la libération, et des peuples pour la révolution, éduquer le peuple dans l'esprit de l'internationalisme prolétarien authentique et lutter contre toute politique d'agression d'où qu'elle vienne. (...)



Parti des facultés et des lycées, le mouvement de la jeunesse en France s'était rapidement étendu aux usines, là où la classe ouvrière travaille et subit l'exploitation capitaliste.

LA PREMIERE REVOLTE DES CHOMEURS

En Angleterre en 1981, c'est encore la jeunesse qui s'enflamme. Mais la jeunesse des ghettos, une jeunesse sans travail, sans argent, sans loisirs : les laissés pour compte de la société que prétend construire Mme Thatcher.

Et c'est là l'une des grandes originalités de l'actuel mouvement : pour la première fois en Europe depuis la crise, on assiste à la révolte généralisée des chômeurs.

Et en Angleterre, comme en France, comme en Italie, le chômage touche davantage les jeunes que les adultes, davantage les immigrés, noirs ou jaunes, que les blancs. A cela vous ajoutez la dimension d'un racisme insupportable et des contrôles policiers incessants, et vous comprendrez mieux cette solidarité spontanée qui s'est créée entre jeunes et immigrés des ghettos, face aux « pigs » — les porcs, comme on dit les « flics » en France.

« Vous êtes-vous déjà promené dans les rues de Brixton? Allez-y. Vous verrez une foule de jeunes noirs et aussi des blancs, déambulant dans les rues ou assis sans rien faire. Ils n'ont pas de travail et ils n'en trouveront pas avant longtemps. Car en Angleterre il y a plus d'entreprises qui ferment que d'entreprises qui ouvrent. Nuit et jour, ils sont harcelés par la police pour un oui, pour un non. Ils sont désœuvrés, amers et sans espoir. » raconte une jeune fille.

« Avant d'aller mieux, les choses iront plus mal. », avait annoncé crûment Mme Thatcher en 1979. Le coût est dramatique : 2 700 000 chômeurs, sans compter tous ceux qui ne prennent même pas la peine de s'inscrire au chômage, puisque ça ne sert à rien. Ce qui représente 11,1% de la population active, soit 2 fois plus qu'à l'arrivée de Mme Thatcher au gouvernement.

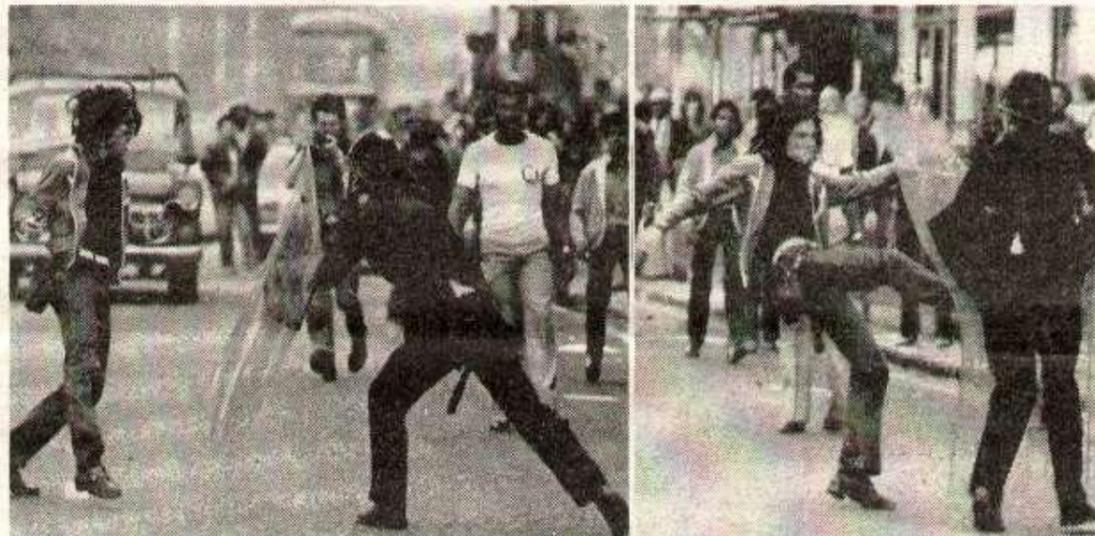
Dans la région de Coventry, le chômage a augmenté de 92% en un an! Dans le West-Yorkshire, le chômage frappe 37% des jeunes de 16 à 24 ans, 60% dans les régions les plus démunies! Et il atteindra 3 millions de personnes d'ici la fin de l'année.

LE « LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE »

Et cette situation est le fruit d'une politique économique chère à Reagan, Thatcher et au patronat français, qui a pour nom le « libéralisme économique ». Ne vous méprenez pas sur les mots : « libéralisme » dans la bouche des capitalistes, ça signifie tout le contraire d'un programme de réformes sociales. Il se résume à quelques grandes

GRANDE-BRETAGNE RACISME, CHOMAGE : LA REVOLTE DES GHETTOS

Partie de Southall, banlieue de Londres, la révolte a gagné un à un tous les quartiers misérables des villes anglaises : Manchester, Birmingham, Liverpool, Brixton, Bristol... « Mai 68 à l'anglaise »? La comparaison vaut peut-être pour l'ampleur et la rapidité du mouvement, mais là s'arrêtent les similitudes.



Scène courante à Belfast. Et des hommes continuent à mourir dans les prisons de Mme Thatcher. On leur refuse le statut de prisonniers politiques.



(Photo Solenn)

options économiques parmi lesquelles la réduction des dépenses de l'Etat et la réduction des impôts sur les entreprises. Moyennant quoi, les budgets sociaux (chômage, retraite, sécurité sociale...) subissent une réduction draconienne, entraînant une dégradation sensible des conditions de vie des masses populaires, pendant que les patrons, eux, bénéficient de faveurs spéciales allégeant leurs charges sociales, sous prétexte qu'il faut les inciter à investir. Cette politique du citron pressé qu'on jette après usage frappe de plein fouet les immigrés chômeurs contre lesquels on promulgue, spécialement pour la circonstance, des décrets d'expulsion, de séparation des familles, etc... En Angleterre, les attaques de l'Etat contre les immigrés ont revêtu des caractéristiques particulières, compte tenu des spécificités de l'impérialisme britannique, mais elles avaient bien le même objectif qu'en France : se débarrasser du trop-plein de main-d'œuvre dont ni l'Etat ni le patronat ne veulent payer les allocations de chômage.

QUEL AVENIR POUR LE MOUVEMENT?

Aujourd'hui, pour la première fois sur un plan national, les chômeurs, jeunes et immigrés, ont brandi le drapeau de la révolte. Quel est l'avenir de leur mouvement? Il faut bien dire que les temps sont durs pour les jeunes de nos pays. En France, les syndicats ne connaissent que trop bien la difficulté d'organiser les jeunes, encore plus les chômeurs. Mais que dire de l'Angleterre où le mouvement syndical pratique presque ouvertement selon qui est au pouvoir la collaboration de classe! Quant aux organisations politiques capables d'offrir de claires perspectives à la jeunesse anglaise, elles restent malheureusement bien faibles.

Et l'on ne peut exclure qu'un danger guette certaines catégories de cette jeunesse, bien que la solidarité blancs-noirs dans le mouvement actuel l'ait écarté : c'est celui de la fascisation. Déjà certains jeunes aux crânes rasés, les « skin heads », issus des mêmes ghettos, se sont constitués en bandes et attaquent les immigrés qu'ils tiennent pour responsables de leur propre chômage.

Enfin, dernière réflexion : la très vertueuse et très démocrate Angleterre n'a pas hésité à faire ce que toutes nos bonnes vieilles bourgeoisies libérales ont fait au cours de l'histoire à chaque fois qu'elles sont menacées : instaurer en vitesse toute une série de mesures répressives antipopulaires : gaz lacrymogènes, canons à eau, fusils à balles en caoutchouc qui ont déjà tué en Irlande du Nord, véhicules blindés, internement de plusieurs milliers de manifestants dans des camps de l'armée, procédure de flagrant délit, etc... En attendant des lois plus musclées.

Claude LIRIA